

Abdelhamid Afra du MICL à la radio chaine 3  
**«Nous sommes en phase de relèvement  
face à la Diphtérie et au Paludisme»**

P05

**LE CARREFOUR**  
*Le journal du citoyen* 24<sup>ème</sup> année **D'ALGERIE**

N°6999 - LUNDI 07 OCTOBRE 2024 - 20 DA - EDITION NATIONALE

**Accord d'association Algérie-UE**  
**La révision à partir  
de l'année prochaine**

P04



Lire en page 03

R07

**ORAN**

Le wali Sayoud va rencontrer le monde rural cette semaine  
**Des mesures incitatives inédites pour les fellahs**

Durant le 3<sup>e</sup> trimestre 2024 à Oran

**Saisie de plus de 400.000 comprimés de psychotropes  
et plus de 3,5 kilos de cocaïne**

Circulation

**Comment lutter contre le stationnement anarchique ?**



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...

Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41

Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefouroran@yahoo.fr

Cour Constitutionnelle

## Concours national de la meilleure plaidoirie sur l'exception d'inconstitutionnalité

La Cour constitutionnelle a annoncé, samedi dans un communiqué, l'organisation d'un concours national de la meilleure plaidoirie sur l'exception d'inconstitutionnalité, à l'intention des avocats stagiaires, avec pour thème la compatibilité de la législation et de la réglementation, notamment en matière de travail et d'emploi, dans le cadre des dispositions de l'article 68 de la Constitution. Ce concours organisé par la Cour constitutionnelle en collaboration avec le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) est destiné,

dans sa première édition, aux avocats stagiaires affiliés aux Ordres des avocats à Constantine, Médéa, Mascara, Oran, Alger et Ouargla, précise le communiqué. Le concours de la meilleure plaidoirie vise à "initier les jeunes praticiens de la loi aux défis liés aux droits et aux libertés garantis par la Constitution, à les sensibiliser au rôle des avocats dans l'activation du mécanisme de l'exception d'inconstitutionnalité et à approfondir leurs connaissances du texte constitutionnel et des contentieux constitutionnels", indique le communiqué.

Réunion des ministres de l'Intérieur du G7

## Merad s'entretient avec la Directrice générale de l'OIM



Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, M. Brahim Merad, s'est entretenu avec la Directrice générale de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), Amy Pope, en marge des travaux de la réunion des ministres de l'Intérieur du G7, qui s'est tenue à Mirabella Eclano (Italie), a indiqué samedi un communiqué du ministère. Lors de cette rencontre, les deux parties ont salué "la qua-

lité des relations de coopération entre l'Algérie et l'OIM et la bonne dynamique de travail conjoint", a précisé la même source. A cette occasion, "la responsable de l'OIM a salué les efforts des autorités algériennes en soutien à l'action de l'organisation, à travers la mobilisation de moyens humains et matériels pour la prise en charge humanitaire des migrants et la facilitation de son travail en matière de retour volontaire des migrants".

Ooredoo - WINNELKA

## Caravane médicale pour des régions enclavées

Dans un élan de solidarité visant à promouvoir la santé, Ooredoo et l'Association Nationale d'Aide aux Malades-WINNELKA, lancent une caravane médicale pluridisciplinaire qui sillonnera des régions enclavées d'Algérie. Sous le slogan inspirant «Médecin pour tous», cette opération vise à fournir des soins médicaux gratuits aux populations vivant dans des zones difficiles d'accès. Après son passage le 13 septembre dernier, par la commune de Sidi M'Hamed Benaouda, au cœur de la Wilaya de Relizane, ou elle a connu un franc succès,

en enregistrant un total de 597 consultations aux habitants de la commune qui ont apprécié cette initiative répondant à une partie des besoins sanitaires de la localité, la caravane a poursuivi son parcours, et s'est rendue ce samedi 05 octobre 2024, dans la Wilaya de Médéa à la commune de Mezerana, près de Tablat, où les citoyens ont bénéficiés de consultations médicales gratuites et ont été sensibilisés à l'importance d'un dépistage précoce du cancer du sein dans le cadre de la campagne de sensibilisation «Octobre rose».

ONVT

## Fatma Zohra Flici plébiscitée pour un nouveau mandat



Fatma Zohra Flici a été plébiscitée, samedi à Alger, présidente de l'Organisation nationale des victimes du terrorisme (ONVT), lors des travaux du 5ème congrès de l'Organisation. Plébiscitée à main levée et à la majorité pour un nouveau mandat de 5 ans, lors de ce 5ème congrès de l'ONVT, en présence de 370 délégués de wilaya, Mme Flici a affirmé que ce congrès marque «un nouveau départ pour l'ONVT qui œuvre à satisfaire les revendications des victimes du terrorisme tout en s'engageant pleinement à respec-

ter les lois de la République». Mme Flici a appelé «au respect de la mémoire des chouchada et de tous ceux qui ont sacrifié leur vie pour l'Algérie». Elle a exhorté «les citoyens à préserver l'Algérie», à travers «l'unification des rangs et l'adhésion aux institutions de l'Etat». Les travaux du congrès se poursuivent avec la présentation du rapport financier et moral pour adoption, outre la présentation du rapport du comité juridique de l'amendement des statuts ainsi que du règlement intérieur pour adoption.

Parlement latino-américain et caribéen (PARLATINO)

## Adhésion de l'APN comme membre observateur

L'adhésion de l'Assemblée Populaire Nationale (APN) en tant que membre observateur auprès du Parlement latino-américain et caribéen (PARLATINO) a été adoptée à l'unanimité en septembre dernier, indique dimanche un communiqué de la chambre basse du Parlement. «Cette décision est intervenue à l'issue des délibérations des 23 membres du Conseil d'administration de cette

instance», a précisé la même source, ajoutant que cette adhésion se veut «une démarche historique entreprise par l'Algérie en vue d'élargir sa coopération parlementaire à la région de l'Amérique Latine et des Caraïbes, d'autant plus que le PARLATINO comprend 23 parlements composés de 4500 parlementaires représentant 369 partis politiques des pays de la région».



**LE CARREFOUR**  
LE JOURNAL DU CITOYEN  
**D'ALGERIE**

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST  
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration  
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN  
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41

Président Directeur Général  
Lazreg Mohamed

Directeur de la Publication  
Abdellah BOUHALI

Directeur Technique  
Benyoucef Mohamed

Conception PAO  
Le Carrefour d'Algérie

Bureau de Mostaganem  
Tél: 045 41 73 80

Impression Ouest

Société d'Impression de l'Ouest  
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:  
L'Entreprise Nationale de Communication,  
d'Édition et de Publicité» Agence ANEP  
01, Avenue Pasteur Alger.

Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42  
Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45  
02 05 13 77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz  
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz  
agence.annaba@anep.com.dz  
agence.ouargla@anep.com.dz  
agence.constantine@anep.com.dz

Siteweb: [www.lecarrefouralgerie.dz](http://www.lecarrefouralgerie.dz)  
E-mail: [lecarfourdor@anep.com.dz](mailto:lecarfourdor@anep.com.dz)

Tous les manuscrits et les photos remis  
au journal ne peuvent faire l'objet  
d'aucune réclamation.

Accord de 1968, dossier mémoriel, visite en France...

## «Je n'irai pas à Canossa»

Par B.Habib

**P**ourquoi les déclarations d'une partie minoritaire en France participe à développer la haine de l'Algérie en France? Comment une partie politique extrémiste française, en pleine déconfiture voire déroutée, suite à sa dernière débâcle aux élections législatives, sur la constitution du gouvernement, cherche par tous les moyens à remonter en selle par sa volonté de torpiller l'accord? La nouvelle «brèche» suscitée dans les rapports entre Alger et Paris par la double déclaration de Bruno Retailleau, nouveau ministre français de l'Intérieur, lundi 23 septembre et puis en octobre, sur la révision de l'Accord franco-algérien signé le 27 décembre 1968 sur la circulation, l'emploi et le séjour en France des ressortissants algériens, n'a pas laissé de marbre les hautes autorités algériennes officielles. A ces deux dernières sorties du ministre en question, accentuées ensuite par l'escalade d'une partie politique extrémiste de la classe française, l'Algérie a réagi vigoureusement et sans ménagement aucun.

L'Accord, rappelons-le, octroie un statut particulier voire exceptionnel aux immigrés algériens, ce qui, a priori, semble déranger aujourd'hui et plus que jamais, au plus haut point, une partie extrémiste en France. Cet amalgame politique, savamment entretenu et orchestré autour de l'accord de 1968, intervient dans un timing régional marqué par une perte de vitesse de la France au Sahel, la remontée en surface des tensions sociales en France avec le désaveu populaire de la politique de Macron et puis, et bel et bien, le silence et l'impuissance de la France à se positionner sur les conflits en Palestine, face aux atrocités

sionistes à Ghaza et au Liban, ce qui lui a suscité une image plutôt dénigrante et honteuse, selon certains spécialistes de médias étrangers, malgré les tentatives d'apaisement politique entre les deux capitales du bassin nord méditerranéen. Raison essentielle qui a conduit Alger, par la voix de son Président, à dénoncer officiellement les spéculations convoiteuses et concomitantes venues d'outre mer sur la revue de l'accord de 1968. Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a qualifié les appels de certaines parties françaises à la révision de l'accord de 1968 concernant la circulation et le séjour des Algériens en France de "slogan politique" d'une minorité extrémiste qui voue une haine à l'Algérie. Lors de son entrevue périodique avec des représentants des médias nationaux, diffusée samedi soir sur les chaînes de la Télévision et de la Radio nationales, le Président de la République a estimé que l'appel de certaines parties en France à renégocier l'accord de 1968 était "un épouvantail et un slogan politique d'une minorité extrémiste qui voue une haine à l'Algérie".

Il a assuré que cet accord "n'affecte en rien la qualité de la migration ni la sécurité de la France", soulignant que toute allégation contraire "est une contrevérité qui participe du chantage visant à instiller la haine de l'Algérie en France". "L'Algérie est toujours encline à la coexistence pacifique avec toute le monde, mais pas au détriment de sa dignité et de son histoire", a-t-il soutenu. En réponse à une question sur le travail de la Commission mixte chargée des dossiers mémoriels, regroupant des historiens algériens et français, le Président de la République a indiqué qu'elle "a joué son rôle au départ, mais son travail a été im-

pacté par les déclarations politiques d'une minorité française hostile à l'Algérie". "Nous réclamons la vérité historique et exigeons une reconnaissance des massacres commis par la colonisation française qui était une colonisation de peuplement et nous n'accepterons pas les mensonges colportés sur l'Algérie", a-t-il insisté. Il a indiqué, à ce propos, avoir déjà évoqué avec son homologue français Emmanuel Macron, "l'ouverture d'une nouvelle page", précisant toutefois que "la citation du défunt président Houari Boumediène + Tourner la page sans la déchirer + reste de mise". Le Président de la République a en outre fait remarquer que la reconnaissance par la France dudit "plan d'autonomie" comme la seule base de règlement du conflit au Sahara occidental dans le cadre de "la prétendue souveraineté marocaine", va à l'encontre du respect du droit international et du Conseil de sécurité des Nations Unies dont la France est membre permanent. "Annoncer publiquement l'acceptation du +plan d'autonomie+ alors que le dossier du Sahara occidental se trouve au niveau de la commission de décolonisation de l'ONU, sachant que la France qui est membre du Conseil de sécurité, participe de la politique de deux poids deux mesures", a considéré le Président de la République. Dans le même contexte, M. Tebboune a précisé qu'il n'y avait pas de lien entre le retrait de l'ambassadeur d'Algérie à Paris et la visite qui était programmée en France, réaffirmant que l'Algérie "n'ira pas à Canossa". «Je n'irai pas à Canossa», a lancé Abdelmadjid Tebboune. Popularisée par le chancelier allemand Bismarck à la fin du XIXe siècle, cette expression signifie aller supplier un pardon.

Entrevue du Président de la République

## «Le dialogue national aura lieu fin 2025 début 2026»

**L**e président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a assuré qu'un dialogue national sérieux sera instauré pour immuniser l'Algérie des ingérences étrangères et contrecarrer les tentatives visant à semer la fitna parmi les enfants du peuple algérien. Lors de son entrevue périodique avec des représentants des médias nationaux, diffusée samedi soir sur les chaînes de la Télévision et de la Radio nationales, le président de la République a précisé que le dialogue national qu'il a annoncé aura lieu fin 2025 début 2026, soit "après la révision des lois relatives aux organes de l'Etat moderne, à l'instar des codes communal et de wilaya". Ce dialogue doit être préparé car étant "lié à l'avenir des générations montantes", a-t-il dit, expliquant qu'"il a vocation à immuniser l'Algérie des ingérences étrangères et à contrecarrer les tentatives visant à semer la fitna". Ce dialogue sera "précédé par nombre de priorités en lien avec l'économie nationale en vue de mettre l'Algérie à l'abri des soubresauts économiques et politiques que connaît le monde, avant de passer à l'étape de l'édification de la démocratie véritable". Le président de la République a rappelé, à ce propos, la ren-

contre qu'il a eue avec tous les partis ayant une représentation populaire aux niveaux local et national, un dialogue qui sera étendu, a-t-il dit, vers fin 2025. Il a, par ailleurs, déploré "certains malentendus à l'origine de frictions", d'où la nécessité, a-t-il dit, de "lever les incompréhensions". Concernant ce que certains appellent "détenus d'opinion", le président de la République a été clair en affirmant que "quiconque est condamné par le code pénal n'a aucune immunité face à l'application de la loi, quelle que soit sa qualité". Il a aussi insisté sur l'impératif de "respecter les institutions" et de "lutter contre l'extrémisme, quelle qu'en soit l'origine". Concernant les textes juridiques qui seront révisés avant le lancement du dialogue national, le président de la République a spécifiquement cité les codes communal et de wilaya, ainsi que la loi sur les partis politiques, qu'il s'est engagé à élaborer "en concertation avec les partis". "Des élections locales et législatives anticipées pourraient avoir lieu si les circonstances l'exigent, mais il est impératif, au préalable, que les codes communal et de wilaya soient prêts", a ajouté le président de la République. Par ailleurs, abordant la ques-

tion de la politique sociale de l'Etat, le président de la République a précisé que "la préservation du pouvoir d'achat repose sur trois piliers: la lutte contre l'inflation, le renforcement de la production nationale et la poursuite de la révision des salaires et des allocations jusqu'à 100% d'augmentation d'ici 2027 au plus tard". "Telles sont nos priorités pour parachever les projets de développement créateurs d'emplois", a-t-il dit. "Ces projets concernent les produits chimiques, la métallurgie ainsi que divers secteurs, avec pour objectif d'atteindre 20.000 projets, dont 9.000 ont déjà été concrétisés à ce jour, ce qui augmentera les capacités financières permettant d'équilibrer le marché", a-t-il poursuivi. Après avoir rappelé les étapes parcourues par l'Algérie dans le domaine de la production des biens de consommation essentiels et stratégiques comme la semoule, le sucre dont la production dépasse de 150% les besoins du pays, et l'huile dont la production dépasse de près de 200% la demande intérieure, le président de la République a affirmé que l'année prochaine verra la mise en œuvre d'une politique visant à rendre le prix de la viande à la portée des citoyens.

Point de Vue

Par A. Benabdellah

Jalildz62@gmail.com

## La politique sociale de l'Etat: une priorité

**B**ien qu'elle se soit relativement atténuée avec l'avènement du pluralisme politique et l'économie du marché, l'Algérie avait, dès les premières années de l'indépendance, opté clairement pour la prise en charge sociale, presque totale du citoyen. Les années 1970 pourraient constituer l'âge d'or de cette politique sociale. Économiquement parlant et sans que cela puisse manifester une quelconque honte, l'Algérie est un pays rentier dont l'essentiel de son économie consiste à vendre les hydrocarbures et d'autres produits miniers et avec l'argent gagné, l'on ferait rouler le train «Algérie». Donc, chaque Algérien, quel que soient son rang social et la catégorie sociale à laquelle il appartient, a le droit, le plus absolu, de bénéficier d'une part de cette rente. A cet effet, une politique sociale adoptée à l'endroit des citoyens notamment les couches les plus défavorisées, n'a jamais été une forme de charité ou de bienfaisance. D'ailleurs, ce qu'un citoyen de la plèbe aura bénéficié, ne serait, au fait, que des miettes glanées, par rapport aux transferts illégaux de fonds faramineux qui se font vers Paris, Genève ou Dubaï. Généralement, la politique sociale à l'endroit des citoyens des couches basses et moyennes est destinée, sous une forme de couverture sanitaire, de la prise en charge presque totale dans les domaines de l'éducation nationale et de l'enseignement universitaire. Une politique sociale ne répondant pas à certaines conditions et critères pourrait s'avérer non seulement inutile, mais nuisible à la santé de l'Etat. Un pays rentier, dépendant exclusivement tel le cas de l'Algérie sur l'exportation des hydrocarbures, serait en train d'hypothéquer son avenir, sa sécurité, sa stabilité et sa paix sociale. Tant que le prix du baril est au «beau fixe», il n'y a aucun souci à se faire, là-dessus. Mais attention, ce n'est pas toujours la fête! Il faudrait penser aux années de vaches maigres! Ce sont les pitoyables «p'tits» qui auront la patriotique charge de payer les pots cassés. Attention! Les années de vaches grasses de la période socialisante 1970 et 80 que nous avons évoquée plus haut, avaient laissé ses tares voire ses difformités sur les comportements des Algériens notamment leurs relations ancestrales avec le travail et l'effort. Il y avait, en effet, une bonne intention derrière tout ça. L'on voulait que l'Algérien se satisfasse, après une période de privations vécues pendant la période coloniale. Le travail est un valeureux capital, tout comme l'argent ou toute autre chose de valeur. Le social est bon pour celui qui le mérite.

Loi de finances 2025, situation sanitaire dans le Sud, secteur des mines

## Le président de la République préside une réunion du Conseil des ministres

**L**e président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, Abdelmadjid Tebboune, a présidé, hier dimanche, une réunion du Conseil des ministres au cours de laquelle a été abordée la loi de finances pour 2025, ainsi que la présentation d'un certain nombre d'exposés, dont celui relatif à la situation sanitaire liée à l'épidémie de diphtérie et de paludisme dans les régions frontalières du sud, a indiqué un communiqué de la Présidence de la République. «Le président de la République, présidera aujourd'hui (hier ndr) une réunion du Conseil des ministres qui portera sur le projet de loi de finances pour 2025 et des exposés portant notamment sur la situation sanitaire liée à l'épidémie de diphtérie et de paludisme dans les régions frontalières du sud, l'état d'avancement des projets miniers structurés, les conditions et procédures d'agrément des établissements d'enseignement privé, ainsi que sur des questions liées à la vie quotidienne du citoyen», lit-on dans le communiqué.

## Pôle &amp; Mic

Par B.Nadir

## Algérie-UE :

## La nécessaire révision!

Le président algérien, Tebboune, a annoncé, lors d'une récente entrevue, que l'accord d'association entre l'Algérie et l'Union européenne sera révisé à partir de 2025. Il a souligné que cette révision est devenue «nécessaire» et se fera «avec souplesse et dans un esprit amical», sans conflit, car les relations avec les États de l'UE, y compris la France, restent normales. Tebboune a également mentionné que cet accord avait été signé à une époque où l'Algérie était très différente de celle d'aujourd'hui, ce qui justifie cette mise à jour. L'Algérie a, récemment, dénoncé le déséquilibre de son accord d'association avec l'Union européenne, en vigueur depuis 2005, dans le cadre d'un conflit commercial récemment déclenché par des restrictions algériennes sur les importations. Le ministre des Affaires étrangères, Ahmed Attaf, a souligné que malgré ces restrictions, les échanges commerciaux avec l'UE ont augmenté de plus de 20 % en 2023. Il a aussi évoqué des déséquilibres significatifs dans l'accord, avec un déficit chronique de la balance commerciale hors hydrocarbures et des investissements européens très limités, principalement dans ce secteur. «A l'époque, la contribution de l'industrie au revenu national ne dépassait guère 3% et nous importions des produits agricoles sans en exporter. En d'autres termes, l'Algérie d'alors n'avait pas de capacités d'exportation», a-t-il expliqué, soulignant que «la donne a changé, l'Algérie produisant et exportant désormais une grande variété de produits manufacturés, électroménagers et autres». Et d'ajouter: «Aujourd'hui, nous demandons une révision, car l'essence même de l'accord avec l'Union européenne repose sur le libre-échange et nous souhaitons le faire dans un esprit amical sans entrer en conflit». D'ailleurs, les Etats membres de l'Union européenne «veulent entretenir de bonnes relations économiques (avec l'Algérie) et ne s'opposent pas à une révision de l'accord», a-t-il dit, saluant, par là même, le succès commercial remarquable des produits algériens sur les marchés européens.

Fonds monétaire international  
L'économie palestinienne  
dévastée par la guerre

Selon le Fonds monétaire international, le PIB de la bande de Ghaza a reculé de 86% sur le premier semestre de l'année, et celui de Cisjordanie de 25%. Le diagnostic était prévisible. Sans grande surprise compte tenu de l'importance des dégâts occasionnés par les bombardements israéliens sur la bande de Ghaza, l'économie du territoire, mais également de Cisjordanie, a été totalement dévastée par un an de conflit, a souligné jeudi le Fonds monétaire international (FMI). Selon les données de l'institution, le PIB de la bande de Ghaza a reculé de 86% sur le premier semestre de l'année, par rapport à la même période en 2023, alors que l'économie de Cisjordanie est en recul de 25% sur la même période, a détaillé la directrice de la communication, Julie Kozack, à l'occasion d'un point presse régulier. Plus encore, la population Ghazaouie «doit affronter des conditions socio-économiques désastreuses, renforcées par la crise humanitaire en cours et l'insuffisance de l'accès à l'aide internationale», a insisté Mme. Kozack. Les bombardements israéliens incessants ont tué plus près de 42.000 personnes, et fait plus près de 97.000 blessés, selon un dernier bilan publié jeudi. Israël a également souffert économiquement du conflit, qui a fortement réduit le tourisme dans la région, mais aussi mobilisé une partie de sa force de travail, avec une baisse de 20% de son PIB sur le dernier trimestre de 2023, qu'une reprise partielle sur le premier semestre 2024 n'a pas permis de rattraper. L'élargissement du conflit au Liban «renforce les risques et l'incertitude et pourrait avoir d'importantes conséquences économiques sur la région et au-delà», a ajouté Julie Kozack.

## Exportation des produits agricoles à l'étranger

## Cherfa souligne le rôle des foires et salons

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Youcef Cherfa, a mis en avant, jeudi à Alger, l'importance de l'organisation de foires et de salons dédiés à la production agricole locale, permettant de mettre en valeur les capacités productives de l'Algérie et d'ouvrir les perspectives d'exportation vers l'étranger. M. Cherfa s'exprimait lors d'une conférence de presse à l'ouverture du Salon national des fruits et légumes au Palais des expositions (Alger), qu'il a présidé en compagnie du ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, et du Conseiller auprès du président de la République, chargé du commerce, de l'approvisionnement, du contrôle et de l'import-export, Kamel Rezig, et nombre de membres du corps diplomatique accrédité en Algérie, ainsi que de responsables des chambres nationales de l'agriculture (organisateur de l'évènement), de l'Union nationale des paysans algériens (UNPA), de représentants d'organisations nationales, de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA), et du Conseil du renouveau économique algérien

(CREA). Le ministre a précisé, dans ce cadre, que ce Salon qui attire des visiteurs algériens et étrangers, a pour objectif de "jeter les ponts de communication entre les opérateurs économiques afin d'exporter le produit local vers l'étranger". Après avoir mis en exergue l'importance du secteur en Algérie qui est parmi les "rares" pays au monde à réaliser, tout au long de l'année, une production agricole dans différentes filières, M. Cherfa a précisé que ce Salon qui connaît la participation de plus de 160 exposants, se veut "une campagne de promotion des produits agricoles nationaux exportables et de qualité". Les "résultats positifs" réalisés dans le secteur agricole sont le fruit des programmes mis en place par le président de la République, qui a fait de la promotion de ce secteur "une priorité", notamment en ce qui concerne l'accompagnement des agriculteurs en termes d'engrais, de semences et de commercialisation des produits, a-t-il poursuivi. S'agissant des quantités de production agricole, M. Cherfa a fait état d'un excédent dans certains produits notamment les fruits, d'où la nécessité d'intensifier les efforts de régulation

à travers l'augmentation des capacités de stockage pour répondre à la demande nationale le cas échéant, et de se tourner vers l'exportation en cas d'excédent important d'un produit. Une opération de vente directe au consommateur sera lancée, jeudi après-midi, au niveau du Salon qui se poursuivra jusqu'à samedi prochain, avec pour objectif de faire connaître les capacités de production en fruits et légumes, de valoriser les efforts des professionnels en la matière, d'offrir un espace d'échange et d'interaction entre les différents acteurs du domaine, de renforcer les liens et contacts avec les opérateurs économiques dans les secteurs connexes, en plus de mettre en avant les producteurs leaders qui sont prêts à investir les marchés extérieurs avec leurs produits. Dans des déclarations à l'APS, de nombreux exposants ont salué l'organisation de ce Salon visant à promouvoir les produits agricoles locaux et à rapprocher les différents acteurs du domaine, affirmant que leur principal objectif était d'assurer la couverture du marché local, d'accéder à certaines industries manufacturières et de se tourner vers l'exportation.

## Face à la concurrence chinoise

## Des usines Volkswagen vont fermer en Allemagne

Face à une «situation extrêmement tendue», la marque allemande leader du continent, va mettre en place le plan économique et social le plus drastique de son histoire. «L'Allemagne (...) perd de plus en plus de terrain en termes de compétitivité», indique un document suite à une réunion de dirigeants du groupe, «des fermetures d'usines sur les sites de production de véhicules et de composants ne peuvent plus être exclues». Une telle décision de fermeture d'usine serait une première depuis 1988, quand VW a fermé son usine de Westmoreland aux Etats-Unis. Mais sur le sol allemand, Volkswagen n'a encore jamais fermé d'usine en 87 ans d'histoire. Dans cette note au ton alarmiste, le PDG du groupe Oliver Blume ouvre aussi la porte à des licenciements secs, en demandant une remise en cause d'un accord datant de 1994 censé garantir les emplois jusqu'en 2029, jugeant que les départs volontaires ou à la retraite ne

pourront suffire. Volkswagen «doit maintenant agir de manière décisive», alors que «l'industrie automobile européenne se trouve dans une situation très exigeante et grave», dit-il. Il n'a pas donné de détails à ce stade sur le nombre de postes potentiellement menacés parmi les 300.000 emplois que compte le groupe Volkswagen en Allemagne, dont 120.000 pour la marque VW. «L'environnement économique s'est encore durci et de nouveaux concurrents font leur entrée sur le marché européen», a justifié M. Blume. Volkswagen souffre depuis des mois de la chute des ventes, de l'affaiblissement du secteur automobile et de la concurrence croissante des constructeurs chinois, notamment en Chine, son principal marché. Au sein du groupe aux dix marques, c'est la marque historique VW, inventeur de la Golf et de la Passat, qui est considérée comme le maillon faible. Le plan de restructuration doit concerner cette marque

phare du groupe. Un vaste programme d'économies avait été lancé l'an dernier chez VW pour augmenter sa rentabilité, sans toutefois apporter tous les résultats escomptés. «La situation est extrêmement tendue et ne peut être résolue par de simples mesures de réduction des coûts», souligne la direction de Volkswagen dans ce document. Les résultats du groupe sont en repli. Volkswagen a vu son bénéfice net trimestriel reculer de 4,2% à 3,63 milliards d'euros entre avril et juin, en raison d'une baisse de ses ventes de véhicules et de la hausse des coûts. Oliver Blume avait déjà évoqué la poursuite des plans de retraite anticipée, du gel des embauches et du programme d'indemnité de départ. Il veut désormais aller plus loin. Un scénario qu'exclut le syndicat de la branche, IG Metall. Il dénonce dans un communiqué un plan «irresponsable» et souhaite débiter les négociations dès ce mois-ci avec le groupe.

## Algérie-UE

## La révision de l'accord d'association à partir de l'année prochaine

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a indiqué que l'accord d'association entre l'Algérie et l'Union européenne (UE) sera révisé à partir de l'année prochaine. Lors de son entrevue périodique avec des représentants des médias, diffusée samedi soir, le président de la République a précisé que "l'accord d'association avec l'Union européenne sera révisé à partir de 2025", soulignant que cette révision, désormais "nécessaire", sera menée "avec souplesse et dans un esprit amical sans entrer en conflit" car, a-t-il dit, "nous entretenons des relations normales

avec les Etats (de l'Union européenne), y compris la France". Evoquant les raisons de cette révision, le président de la République a indiqué que "l'accord avec l'Union européenne a été conclu à une époque où l'Algérie était bien différente de celle d'aujourd'hui". "A l'époque, la contribution de l'industrie au revenu national ne dépassait guère 3% et nous importions des produits agricoles sans en exporter. En d'autres termes, l'Algérie d'alors n'avait pas de capacités d'exportation", a-t-il expliqué, soulignant que "la donne a changé, l'Algérie produisant et exportant désormais une gran-

de variété de produits manufacturés, électroménagers et autres". Et d'ajouter: "aujourd'hui, nous demandons une révision, car l'essence même de l'accord avec l'Union européenne repose sur le libre-échange, et nous souhaitons le faire dans un esprit amical sans entrer en conflit". D'ailleurs, les Etats membres de l'Union européenne "veulent entretenir de bonnes relations économiques (avec l'Algérie) et ne s'opposent pas à une révision de l'accord", a-t-il dit, saluant, par là même, le succès commercial remarquable des produits algériens sur les marchés européens.

Abdelhamid Afra du MICL à la radio chaîne 3

## «Nous sommes en phase de relèvement face à la Diphtérie et au Paludisme»

Devant l'urgence de la situation et afin de réduire le risque d'une éventuelle propagation de la Diphtérie et du Paludisme, ayant affecté trois wilayas du sud, les pouvoirs publics ont pris les devants en prenant les mesures adéquates, assure Abdelhamid Afra, délégué national aux Risques majeurs au ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire (MICL). «Nous sommes en phase de riposte contre la Diphtérie et le Paludisme», a indiqué le représentant du MICL à l'émission «L'invité du jour», de la Chaîne 3 de la Radio Algérie, expliquant que le mécanisme de prévention a été déclenché aussi tôt que l'alerte des maladies transmissibles a été déclenchée. «La phase de riposte est suivie par la phase de relèvement au niveau de certaines wilayas, où la maladie est contenue», enjoint-il. Selon M. Afra, tous les intervenants du système sanitaire ont participé dont l'Institut Pasteur, l'Institut national de santé publique, l'Agence nationale de sécurité sanitaire et le ministère de l'Intérieur, via les collectivités locales qui ont mis en place tous les systèmes de prévention et de veille, ainsi que le système de réponse à travers l'offensive sur les étangs, les marées et marécages où se pro-



lifèrent les moustiques qui sont les vecteurs de ces maladies. Il s'agit, dit-il, de l'opération de neutralisation des moustiques (ou démositication, ndlr) au niveau des marées par pulvérisation d'insecticides (par voie aérienne et terrestre) et en éliminant les foyers de prolifération qui s'étendent sur des kilomètres.

«Cette mission est assurée par les éléments de l'armée nationale», rappelle l'orateur, au même titre que la lutte antiacridienne et la lutte contre les feux de forêt. «Cette opération de neutralisation consiste à remblayer ces foyers à l'effet d'éliminer ces vecteurs de transmission, à mettre en place un système de vaccination et un dispositif de traitement

des cas infectés», enjoint l'orateur, indiquant que «dès confirmation des cas, deux missions étaient dépêchées sur les lieux, suivies de deux cargaisons d'aides de toutes sortes». Tous les modules du plan préventif ont été mis en alerte, indique M. Afra, soulignant que les moyens adéquats sont mobilisés, à savoir les équipes et les infrastructures médicales, avec les équipements nécessaires, et ce, à travers tous les espaces touchés, à savoir, In Guezam et Bordj Badji Mokhtar au même titre que Tin Zaoutine, Timiaouine, ou Tamanrasset qui dispose d'un hôpital et des moyens pour affronter de telles situations en pareilles circonstances.

Diffusion du savoir en Afrique et dans le monde

## Belmehdi met en exergue la portée du rayonnement des Oulémas algériens

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, a mis en exergue, vendredi soir à Timimoun, la portée du rayonnement des Oulémas algériens en Afrique et dans le monde. S'exprimant en marge de son inspection de sites religieux dans le cadre d'une visite de travail dans la wilaya, le ministre a affirmé que "le rayonnement scientifique et les œuvres des Oulémas, érudits et imams d'Algérie, à l'exemple de Sidi Boumediène El-Ghaout El-Tlemçani, Mohamed Ben Abdelkrim El-Maghili et Sidi Ahmed Benyoucef El-Meliani, s'est étendu aux confins de l'Afrique et dans le monde, à travers leur rôle dans la diffusion du savoir, puisé des enseignements du Prophète de l'Islam, Mohamed, que le Salut de Dieu soit sur lui". M. Belmehdi, qui s'est rendu dans des sites archéologiques, tels que le lieu de retraite et de médita-



tion (Kheloua) de Cheikh Mohamed Ben Abdelkrim El-Maghili, dans la commune de Ouled Said, et le souk qu'il avait érigé à l'époque pour les activités commerciales, a déclaré que cette illustre personnalité était un symbole de gestion et de civilisation, et a élaboré des textes fondamentaux à des pays qu'il a visités et y a diffusé le savoir, la sérénité et les

bonnes valeurs. Le premier responsable du secteur a souligné qu'il est tout à l'honneur de l'Algérie d'avoir été un des bastions du savoir et de la connaissance, d'où s'est propagé l'Islam vers l'Afrique, grâce à ses Oulémas et hommes de savoir et de réforme. Dans le cadre de sa visite, le ministre a inauguré la mosquée "El-Rahmma" à ksar Ouled Tahar, dans la commune de Timimoun, et a inspecté l'école coranique Cheikh Hadj Mohamed El-Debaghi. Dans la commune de Tinerkouk, il a inauguré la mosquée Khaled Ibn El-Walid et son école coranique, où il a valorisé le rôle de ces écoles et des zaouïas dans l'éducation et l'apprentissage du Saint Coran. M. Belmehdi poursuit samedi sa visite de travail dans la wilaya de Timimoun par l'ouverture d'un Séminaire national consacré au Cheikh et Imam Ben Abi El-Mezmari, connu sous l'appellation d'El-Abkari.

Service régional de lutte contre le crime organisé

## Saisie de près de 02 kg de cocaïne

Les éléments du Service régional de lutte contre le crime organisé de l'Est du pays, basé à Constantine, ont pu saisir 1,85kg de drogue dure «cocaïne» et arrêter six personnes, selon un communiqué de la Sûreté de la wilaya ce dimanche. La même source a ajouté que l'opération a été réalisée dans le cadre de la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes et sur la base d'informations confirmées concernant

l'activité suspecte d'une personne originaire d'une wilaya voisine de Constantine qui fait la promotion des drogues dures en exploitant sa résidence familiale. «En coordination avec le parquet territorialement compétent, des policiers se sont déplacés sur le lieu où a été perquisitionnée sa résidence et son exploitation agricole, ce qui a permis de découvrir une quantité de drogue dure, cocaïne, pesant 1.854 grammes et était également

judicieusement cachée des armes blanches dont 05 épées de fabrication traditionnelle. Après enquête, les policiers ont pu interpellé 06 personnes impliquées dans les mêmes faits et confisquer leur véhicule qu'ils exploitent dans leur activité criminelle. Selon le même communiqué, après avoir terminé l'enquête, un dossier pénal a été constitué contre les suspects et ont été déférés devant le procureur.

R. N.

## Accidents de la circulation 04 morts et 414 blessés en 48 heures

Quatre personnes sont décédées et 414 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus en 48 heures à travers plusieurs wilayas du pays, a indiqué, samedi, un communiqué de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj, avec deux (2) personnes décédées après avoir été heurtées par un véhicule sur l'autoroute Est-Ouest, dans la commune et daïra de Bordj Bou Arreridj. D'autre part, les éléments de la Protection civile sont intervenus pour l'extinction de neuf (9) incendies urbains et divers dans les wilayas de M'sila, Mila, Jijel, Boumerdes, Relizane, Batna, Khenchela et Oran qui a enregistré un décès d'une personne carbonisée suite à un incendie qui s'est déclaré dans trois (3) magasins de stockage de pièces de rechange. Par ailleurs, le dispositif de lutte contre les incendies de forêt et de récolte a permis l'extinction de 13 incendies du couvert végétal à travers plusieurs wilayas, ajoute la même source.

Office national algérien du tourisme (ONAT)

## Campagne de promotion de la destination Saoura

Une campagne de promotion de la destination touristique de la Saoura a été lancée par l'Office national algérien du tourisme (ONAT) pour valoriser les richesses touristiques et naturelles de la région, a-t-on appris dimanche de responsables locaux de l'Office. Pour cette saison du tourisme saharien (octobre-avril), l'ONAT entend promouvoir davantage la destination touristique de la Saoura, et le tourisme saharien de façon générale, par la proposition de diverses prestations à des prix abordables, dont des prestations touristiques traditionnelles, notamment dans le domaine culinaire, pouvant contribuer à faire connaître aux touristes les modes de vie des habitants des ksour, a expliqué le responsable de la résidence de l'ONAT à Taghit, Hassan Abdou. Pour la concrétisation de cet objectif, l'Office a lancé une campagne de communication pour faire la promotion de cette destination auprès des nationaux et des étrangers, dans la perspective de lui donner plus d'attrait, a-t-il précisé en mettant en exergue les innombrables atouts touristiques et naturels de la région (dunes, ksour, oasis et palmeraies). Dans la commune de Taghit, à vocation essentiellement touristique, et qui passe pour être l'une des plus appréciées par les touristes nationaux et étrangers, l'ONAT dispose pour l'accueil des touristes d'une résidence de 44 chambres à proximité de la localité de Zaouïa Fougania, d'un camping d'une trentaine de tentes traditionnelles pourvues de quatre (4) lits chacune, en plus de plusieurs autres servitudes, a signalé M. Abdou. Selon lui, l'ONAT qui compte conquérir le marché du tourisme dans la Saoura, dispose aussi d'un village touristique à Touzdit, dans la wilaya de Béni-Abbès, comprenant seize (16) appartements totalisant une capacité d'accueil de 120 lits extensibles à 200 lits et situé à proximité d'une palmeraie et d'une importante zone agricole. Durant la saison touristique saharienne écoulée 37.000 touristes nationaux et étrangers, dont 3.200 touristes issus de la communauté nationale établie à l'étranger, ont visité la région, a-t-on fait savoir à la direction locale du secteur du Tourisme et de l'Artisanat.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville  
Direction Des Equipement Publics de la Wilaya d'Ain Témouchent.  
N° D'immatriculation Fiscal (DEP) :000146019005648

**Avis d'Appel d'Offre National Ouvert avec exigence de capacités minimales**  
**N°27/ DEP/AT/2024**

La Direction des Equipements Publics de la Wilaya d'Ain Témouchent sise à Hai Zitoune, lance un avis d'appel d'offre national Ouvert avec exigence de capacités minimales conformément à l'article 65 du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public relatif à:

**Aménagement Et Réhabilitation Du Cycle Moyen.**

**DAIRA DE AIN TEMOUCHENT**

Lot N°01: Travaux d'aménagement et réhabilitation d'un bloc sanitaire au CEM "BOUSAID AICHA" à Ain Témouchent.

Lot N°02:

- Etanchéité ADM+Revêtement de la cour +Aménagement bureau administratif au CEM "BOUSAID AICHA" à Ain Témouchent.

**DAIRA DE HAMMAM BOUHADJAR**

Lot N°03: Travaux de réfection salle de sport au CEM "FRERES REGUIG" commune Oued Berkeche.

Lot N°04: Travaux d'étanchéité bloc pédagogique au CEM "MSSEGMINE ABDELKADER" à Hammam Bouhadjar.

**DAIRA DE EL AMRIA**

Lot N°05: Travaux de revêtement de la cour au CEM "EL WIAM" à El Amria.

Lot N°06: Travaux d'étanchéité pour les classes au CEM "EL WIAM" à El Amria.

Lot N°07: Travaux de revêtement de la cour au CEM "BENACHI AHMED" commune de M'Said.

**Conditions minimales d'éligibilité:** peuvent soumissionner au présent avis d'appel d'offre que les entreprises ou groupement d'entreprises qui possèdent :

**A- Capacités professionnelles:** certificat de qualification et de classification professionnelle en cours de validité, catégorie Deux (II) ou plus activité principale bâtiment.

**B- Capacités Techniques :**

**1-Référence professionnelles:**

Avoir réalisé un projet de catégorie « A ou plus »

Les références professionnelles dûment justifiées par des attestations de bonne exécution ou d'exécution relative aux principaux travaux réalisés, délivrées par le maître de l'ouvrage public à caractère administratif.

**2-Moyens humain :** ayant au moins :

- Un (01) Technicien ou plus dans le domaine de bâtiment.

- Main d'œuvre : Nombre d'ouvriers ≥ 05 (y/c encadrement)

**3- Moyens matériels:** ayant au moins (01) Camionnette ou (01) Camion avec une charge utile de 2,5 tonnes et plus ou charge total PTC 03 T ou plus.

**C-Capacités financières:**

Ayant une sommation du chiffre d'affaire réalisé pendant les trois (03) dernières années (2020/2021/2022) ou (2021/2022/2023) ≥ **10.000.000,00 DA.**

Les Moyens financiers justifiés par les bilans des 03 dernières années ou C20.

- ✓ Si l'une des conditions d'éligibilité n'est pas satisfaite, l'offre sera rejetée systématiquement
- ✓ Aucune demande de complément n'est permise pour les conditions d'éligibilité.
- ✓ Si le montant de la lettre de soumission n'est pas rempli partiellement ou en totalité en lettre ou en chiffre l'offre sera rejetée systématiquement constater lors de sa contestation dans la séance d'ouverture des plis.

NB;

- Les soumissionnaires peuvent soumissionner pour un ou plusieurs lots mais ne seront retenues que pour un seul lot.

Les soumissions doivent être déposées au secrétariat de la direction des équipements publics d'AIN TEMOUCHENT et présentées sous trois (03) enveloppes distinctes : 1ère Dossier de candidature, 2ème Offre technique et 3ème Offre financière, chacune dans une enveloppe fermée, les trois enveloppes doivent être mises sous un même pli anonyme ne portant que la mention:

« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »  
**Avis d'Appel d'Offre National Ouvert avec exigence de capacités minimales**  
**N°27/ DEP/AT/2024**  
**Aménagement Et Réhabilitation Du Cycle Moyen**  
**(Lots Concernés)**

Les offres doivent être déposées (et non envoyées) à la DEP Ain Témouchent, le 15ème jour à compter de la 1ère date de parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP avant 12H00.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos ouvert légal la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au le jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires intéressés par le présent avis, peuvent retirer les cahiers des charges, auprès de la DEP sise à Hai Zeitoun, Ain Témouchent. TEL : 043 77 91 44.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant un délai de cent cinq (105) jours à compter de la date de la première parution du présent avis.

L'ouverture des plis, s'effectuera au siège de la direction des équipements publics d'Ain Témouchent ; au jour même de la date de dépôt des offre à 14H00.

Le présent avis tient lieu d'invitation aux soumissionnaires désirant participer à la séance d'ouverture des plis

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

**Wilaya d'Oran**

Agence de Gestion et de Régulation  
Foncieres Urbaines de la wilaya d'Oran

ولاية وهران

الوكالة الولائية للتسيير والتنظيم العقاريين الحضريين

ولاية وهران

NIF : 000 431 010 756191

**Avis d'Appel d'Offres National Ouvert Avec Exigence**  
**de Capacités Minimales N°10/2024**

L'Agence de Gestion et de Régulation Foncière Urbaine de la Wilaya d'Oran lance un Avis d'appel d'offres national ouvert Avec Exigence de Capacités Minimales pour la réalisation des logements promotionnels aidés « LPA 2 » :

N°	Programmes	Catégorie
01	.Travaux de réalisation en TCE de 250 logements promotionnels aidés (LPA 2) nouvelle formule Sis au pôle Ahmed Zabana - Messerghine – Oran : Site 42 : 40 logements -Site 43 : 30 logements-Site 49 : 30 logements -Site 63 : 30 logements -Site 56 : 30 logements Site 55 : 30 logements -Site 60 : 30 logements -Site 61 : 30 logements	<b>Deux (02) ou plus, activité principale Bâtiment</b>
02	Travaux de réalisation en TCE de 30 logements promotionnels aidés (LPA 2) nouvelle formule avec 04 logements promotionnels et 05 locaux Commerciaux en R+11 avec Sous-Sol Sis au pôle Ahmed Zabana - Messerghine – Oran - Site 26	
03	Travaux de réalisation en TCE de 30 logements promotionnels aidés (LPA 2) nouvelle formule avec 02 logements promotionnels et Locaux Commerciaux en R+5 à Bethioua Oran	

Les entreprises spécialisées et titulaires d'un certificat de qualification et de classification conformément au tableau, peuvent retirer le Cahier des charges contre paiement de Cinq mille (5000.00 DA) par un (01) cahier des charges auprès de l'AGERFOR « Département Contrat et Marché » sis à Zone des sièges- ilot 27- USTO- ORAN

Les offres accompagnées des documents exigés et en cours de validité seront présentées dans 03 plis séparés conformément au cahier des charges :

- 1/ Dossier de Candidature
- 2/ Offre Technique
- 3/ Offre Financière

Les trois plis seront mis dans une 4ème enveloppe extérieure anonyme portant la mention :

**Avis d'appel d'offres national ouvert Avec Exigence de Capacités Minimales N°10/2024**

**Programme : .....**

« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

La date et Heure limite de dépôt des offres est fixée au **Quinzième (15) jour** à partir de la première parution de l'Avis d'appel d'offres dans les quotidiens Nationaux ou le BOMOP

**Avant 12h 00.**

La commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres siégera en séance publique, le **Quinzième (15) jour à 14h00** pour l'ouverture des plis au siège de l'Agence de gestion et de régulation foncières urbaines de la Wilaya d'Oran sis à Zone des sièges USTO ORAN

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant la durée de préparation des offres augmentée de 03 mois.

Pour toutes informations complémentaires, consulter notre site Web à l'adresse :<http://www.agerfor-dz.com>

**LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2431012517 07.10.2024**

**HOLDING ELEC EL DJAZAIR**  
فرع المؤسسة الوطنية للصناعات المنكوية واللاسلكية  
**EPE-INATEL-SPA**  
Filiale du Groupe ENTC  
Au capital social de 672 400 000 DA  
Tel: 043 27 10 70, Fax: 043 27 79 65  
E Mail: [directiongenerale@inatel.dz](mailto:directiongenerale@inatel.dz)

**AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire DU MARCHÉ**

Conformément à l'article 26 de la procédure des achats et passation des contrats, EPE - INATEL - Spa informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offre national restreint N° 03/DG/ 2024, portants sur « Fourniture et mise en service du système de sécurité incendie » paru dans les quotidiens EL DJAMHOURIA, et LE CARRFOUR D'ALGERIE en date du 18/08/2024 qu'a l'issue de l'évaluation et l'analyse des offres, le marché a été attribué provisoirement, au soumissionnaire suivant :

ATTRIBUTEUR	NIF N°	MOTANT HT	DELAI	NOTE TECHNIQUE	NOTE FINANCIERE	NOTE GLOBALE
HONEYWELL Algérie SARL	000516097067637	40 055 048.13	06 MOIS	75	20	95

Tout soumissionnaire contestant ce choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés de l'EPE-INATEL-Spa dans un délai de dix (10) jours qui suivent la date de la publication du présent avis. Les soumissionnaires non retenues peuvent se rapprocher des services d'INATEL, au plus tard trois (03) jours à compter du 1<sup>er</sup> jour de la publication de l'attribution provisoire de la marche.

**LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2431100924 07.10.2024**

**HOLDING ELEC EL DJAZAIR**  
فرع المؤسسة الوطنية للصناعات المنكوية واللاسلكية  
**EPE-INATEL-SPA**  
Filiale du Groupe ENTC  
Au capital social de 672 400 000 DA  
Tel: 043 27 10 70, Fax: 043 27 79 65  
E Mail: [directiongenerale@inatel.dz](mailto:directiongenerale@inatel.dz)

**AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire DU MARCHÉ**

Conformément à l'article 26 de la procédure des achats et passation des contrats, EPE - INATEL - Spa informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel D'offre National et International Ouvert N° 08/DG/ 2024, portants sur « Acquisition et à la mise en service de terminal interactif pour usage professionnel » paru dans les quotidiens EL DJAMHOURIA, et LE CARRFOUR D'ALGERIE en date du 26/08/2024 qu'a l'issue de l'évaluation et l'analyse des offres, le marché a été attribué provisoirement, au soumissionnaire suivant :

ATTRIBUTEUR	MOTANT HT	DELAI	NOTE TECHNIQUE	NOTE FINANCIERE	NOTE GLOBALE
SHENZHEN HONGZHOU SMART TECHNOLOGY CO.,LTD	125 000.00 USD	03 MOIS	74	20	94

Tout soumissionnaire contestant ce choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés de l'EPE-INATEL-Spa dans un délai de dix (10) jours qui suivent la date de la publication du présent avis. Les soumissionnaires non retenues peuvent se rapprocher des services d'INATEL, au plus tard trois (03) jours à compter du 1<sup>er</sup> jour de la publication de l'attribution provisoire de la marche.

**LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2431100923 07.10.2024**

Le wali Sayoud va rencontrer le monde rural cette semaine

## Des mesures incitatives inédites pour les fellahs

Par B. Habib

Des mesures incitatives inédites ont été dernièrement prises par les autorités locales de la wilaya d'Oran pour faciliter le travail aux agriculteurs, à l'occasion des préparatifs et du coup d'envoi officiel de la campagne Labours Semailles 2024 -2025, prévu le 10 octobre, croit-on savoir de sources sûres. L'une de ces mesures destinées à améliorer le rendement de la production agricole locale dans les assiettes agraires notamment irriguées, a trait à l'obligation d'autoriser les forages de puits dont le début a chuté d'une manière drastique depuis au moins ces trois dernières années, à cause des effets néfastes induits par la sécheresse qui sévit dans le pays ces dernières années. Dorénavant, est-il stipulé dans la «feuille de route» portant stratégie d'accompagnement des agriculteurs dans le domaine du démarrage officiel de la saison Labours Semailles 2024 -2025, «toutes les demandes des fellahs concernant le forage en profondeur de puits, destinés à l'irrigation des périmètres agricoles, devront faire l'objet d'arrêtés qui seront préalablement signés par les chefs de daïra concernés et la Direc-

tion des Ressources en Eau (DRE)». En plus, le cachet des chefs de daïra doit être apposé directement sur l'accord de l'autorisation initiale attribuée aux agriculteurs pour accélérer les démarches de forages « en profondeur » des puits agricoles recensés par le secteur. Concernant le problème de l'électricité rurale et des chutes de tension, les agriculteurs doivent prendre attache avec la Sonelgaz pour exprimer leurs besoins en augmentation de tension sur leurs périmètres de culture. Par ailleurs, une commission d'encadrement de la campagne Labours Semailles 2024 -2025 a été mise sur pied depuis plusieurs semaines par la Direction de services agricoles, sur instruction du wali d'Oran. Cette commission dont les travaux d'investigation et de recensement des contraintes et des problèmes rencontrés sur le «terrain» par les agriculteurs, a pour objectif d'évaluer avec précision et clarté les superficies agricoles utiles notamment les superficies irriguées et destinées aux cultures dites stratégiques dans le sud comme le blé dur, l'orge et le maïs, conformément aux dernières directives prises par le Président de la République, Abdelmajid Tebboune, concernant plus de 03 millions d'hec-

tares destinés aux cultures pour la saison 2024 -2025, pour atteindre l'autosuffisance en blé dur, alors que dans la wilaya d'Oran, de grands projets d'investissements agricoles sont d'ores et déjà annoncés. L'autre mesure qui ne manque pas d'importance et prise par le wali, a été d'interdire ou à défaut limiter les cultures de melon dans les surfaces agricoles, allant aux cultures de céréales qui ont pris de l'ampleur dans les programmes des fellahs ces dernières années. Enfin, il nous a été signalé qu'une prochaine rencontre wali-fellahs et subdivisionnaires de la DSA est au menu cette semaine pour écouter toutes les parties et les acteurs intervenant dans la filière agricole. Des ateliers dont au moins quatre seront organisés entre l'administration agricole avec ses subdivisionnaires et les fellahs concernés. Notons que parmi les résultats préliminaires de la commission d'encadrement de la saison 2024 -2025, laquelle a été effectuée dans trois daïras, il ressort qu'une superficie agricole globale de 3.285 hectares a été visitée par les membres de ladite commission, 69 puits ont été recensés de même que plus de 990 hectares de superficies irriguées.

Durant le 3e trimestre 2024 à Oran

## Saisie de plus de 400.000 comprimés de psychotropes et plus de 3,5 kilos de cocaïne



Les services de la Direction régionale des douanes d'Oran ont réussi à saisir 407.200 comprimés de psychotropes et plus de 3,5 kilos de cocaïne, ainsi que l'arrestation de 10 individus, au cours du 3e trimestre 2024. Les mêmes services ont déjoué trois opérations distinctes visant à inonder le marché de stupéfiants et de psychotropes, a indiqué, samedi, un communiqué de cette direction. La première opération, menée par l'Inspection principale de contrôle des opérations spéciales de l'Inspection divisionnaires des Douanes au port d'Oran, a permis la saisie de 300.000 comprimés de psychotropes, ainsi que des marchandises dissimulant une fraude, sachant que la valeur totale des amendes dues pour cette opération s'élève à plus de 630 millions DA, avec l'arrestation de l'auteur principal. La deuxième opération a été menée par des agents de la division mobile affiliée à l'Inspection divisionnaire des Douanes Oran extérieur, dans le cadre d'une activité opérationnelle conjointe avec un détachement de l'Armée nationale populaire, qui s'est soldée par la saisie de 3,566 kilos de cocaïne et des sommes d'argent estimées à 500.000 dinars et 9.000 euros, provenant des recettes du trafic, ainsi que quatre voitures et une moto, avec l'arrestation de 4 individus. Le montant global des amendes dues a été estimé à 750 millions DA, a-t-on rapporté. De son côté, la brigade d'inspection des passagers de l'Inspection divisionnaire des douanes du port d'Oran, en coordination avec l'Armée nationale populaire (ANP), a mené la troisième opération, qui a abouti à la saisie de plus de 100.000 comprimés de psychotropes. Trois voitures ont été récupérées et cinq individus ont été arrêtés. Le montant des amendes dues s'élève à plus de 100 millions DA, a ajouté la source. Les 10 individus arrêtés dans le cadre de ces affaires ont été présentés devant les instances judiciaires compétentes, a-t-on conclu.

Circulation

## Comment lutter contre le stationnement anarchique

Par YUCEF CHAIBI

Il semble qu'au moment où les services de Sûreté de la wilaya d'Oran luttent contre les parkings illicites, un autre phénomène prend de l'ampleur au su et au vu de tout le monde. Il s'agit du squat des trottoirs par des chauffards des véhicules devenu une réalité quotidienne, voire une gangrène urbaine qui sape même les fondements de la sécurité et du civisme. Hélas, ce mal est observé partout dans la ville d'Oran. Notons, à titre d'exemple, la rue Benhammouche Abed dont une grande partie des trottoirs est occupée par les véhicules stationnés. Face à l'inertie coupable des responsables locaux, les piétons, relégués au second plan, se retrouvent livrés à eux-mêmes. Le désordre qui caractérise le stationnement dans le tissu urbain qui enregistre depuis des années une animation dans tous les domaines, n'arrange pas les choses. Le développement des villes n'a pas toujours intégré la problématique du stationnement des véhicules et de leur présence sur le domaine public, en concurrence avec les autres modes de déplacement. En effet, les politiques menées dans les villes algériennes ont laissé les véhicules en stationnement occuper la majorité de l'espace disponible, accélération de l'idée que garer son véhicule dans la rue gratuitement ou à un tarif réduit faisait partie des droits liés à l'habitation au détriment des autres activités sur l'espace public. Ces pratiques de stationnement peuvent poser plusieurs problèmes dans la libre circulation des piétons, en plus d'être un problème dans l'esthétique des communes. Pourtant, le



code de la route interdit le stationnement sur tout ou une partie du trottoir. Le trottoir doit rester libre pour les piétons. Différents aménagements sont possibles pour lutter contre le stationnement anarchique. Une réflexion sur les offres de stationnement de la commune peut être réalisée avant d'envisager une campagne de verbalisation. Le développement de l'ur-

banisation, comme celui du parc de voitures, engendre quasiment et naturellement un problème de stationnement. Ce problème peut fragiliser le cadre de vie et nuire à la sécurité routière. La collectivité doit assurer le respect de la réglementation par l'usager et obtenir un fonctionnement satisfaisant du stationnement sur la voirie.

Oued Tlilat

## On a frôlé le drame dans un incendie

Au moment où la Direction nationale de la Protection civile a lancé une vaste opération de sensibilisation de la population contre les intoxications au monoxyde de carbone et les incendies, la commune de Oued Tlilat a été le théâtre d'un grave incendie. Le feu en question s'est déclaré dans 02 chambres d'un appartement, situé dans un bâtiment de 05 étages de la cité 3000 logements sociaux. Selon une source bien informée, il était environ 14h30 lorsque les voisins et passants ont constaté le feu. Face au danger, les hommes du feu de la Direction de Protection civile de la wilaya d'Oran ont été alertés. L'intervention des pompiers a permis d'éviter le pire et la propagation des flammes vers d'autres habitations. Selon les pompiers, le bilan est de 02 blessés, âgés de 05 et 22 ans dont un a subi des brûlures de premier degré et le deuxième s'en est sorti avec une brûlure de 2ème degré. Les 02 victimes ont été évacuées vers les services des urgences de l'hôpital de Oued Tlilat. Une enquête a été ouverte.

A. Kader

Sidi El Chahmi

## Mort d'un homme de 76 ans dans un incendie

Au moment où les rues de la commune de Sidi Chami, étaient presque vides, les habitants ont été surpris par les sirènes des hommes du feu, relevant de la Direction de la Protection civile de la wilaya d'Oran. Selon une source bien informée, les hommes du feu sont arrivés à Sidi Chami, dans une mission d'intervention, suite à un important incendie. La même source rapporte que 03 dépôts de pièces détachées ont été ravagés par les flammes. D'autres sources confirment qu'un homme de 76 ans a perdu la vie dans cet incendie. La mort aurait été causée par le dégagement de fumées denses. Dès leur arrivée sur les lieux, les hommes du feu se sont lancés dans une bataille avec ce feu. Les pompiers ont évité, de justesse, la propagation des flammes vers d'autres habitations. La dépouille de la victime a été transportée vers la morgue. Une enquête a été déclenchée pour faire la lumière sur les véritables causes de cet incendie.

A.Kader

Tissemsilt

## 04 personnes interpellées et une quantité de drogue et de psychotropes saisie

**L**utte contre le trafic de drogue et de stupéfiants. Un engagement quotidien des services de sécurité contre un fléau destructeur. Les opérations de démantèlement de réseaux de trafic de stupéfiants et les multiples saisies de quantités de drogue sont devenues quasi quotidiennes et renseignent clairement sur les immenses efforts que fournissent, chaque jour que Dieu fait, nos services de sécurité pour faire face à un fléau destructeur non seulement des valeurs sociales de la société mais également de l'essence de la structure familiale. La lutte que mènent nos vaillants services de sécurité est sans relâche et implacable car il s'agit du destin de notre jeunesse. En effet, ces derniers jours la traque des dealers a redoublé d'intensité et les prises sont éloquentes. Rien que pour cette semaine, les services de police de la ville de Tissemsilt ont arrêté 4 individus impliqués dans trois (3) affaires de possession et de stockage de stupéfiants et de drogues dures destinés à la vente. A l'issue de ces trois opérations menées sur la base d'informations faisant état d'un trafic de drogue, 265 capsules de drogue dure de type de prégabaline 300 mg et une somme d'argent estimée à 6.500 DA ont été saisis ainsi que 4,77 gr de kif traité. Les 4 individus ont été arrêtés. Après le parachèvement des procédures légales, les mis en cause ont été déférés devant le parquet territorialement compétent pour «possession et stockage de stupéfiants et de drogue destinés à la vente», a souligné la cellule de communication et des relations publiques de la sûreté de wilaya de Tissemsilt. **Abd Meghit**

## Le voleur des téléphones portables arrêté

**S**elon le communiqué de la cellule de communication et des relations publiques de la sûreté de wilaya de Tissemsilt, les agents de la police judiciaire de la wilaya de Tissemsilt ont arrêté une personne de sexe masculin, suite à un appel parvenu au Centre de Commandement et de Contrôle, relatif à un cas de vol commis au niveau du centre-ville de Tissemsilt. Les objets ont été récupérés, a indiqué, un communiqué de ce corps de sécurité. L'opération a été menée suite à un appel de secours reçu par la salle des opérations de la Sûreté de la wilaya de Tissemsilt sur le numéro vert 1548, selon lequel cinq individus auraient été victimes de vol de téléphones portables par un individu, a précisé la même source. Les mêmes services ont ouvert une enquête et lancé d'intenses recherches, qui ont abouti, en moins de 24 heures, à l'identification du principal suspect et à son arrestation, tout en récupérant les cinq téléphones volés. Le suspect a été déféré devant le procureur de la République près le tribunal de Tissemsilt, selon la même source. **Abd Meghit**

Prévention des maladies vectorielles à Béchar

## Campagne d'ensemencement de la Gambusie

**U**ne opération d'ensemencement de la Gambusie (poisson d'eau douce) dans les oueds et les gueltas (étangs), formés suite aux récentes inondations dans la wilaya de Béchar, a été lancée par le secteur de la Pêche et de l'Aquaculture, a-t-on appris mardi auprès de la direction locale du secteur. Pilotée par la direction de la Pêche et de l'Aquaculture, l'initiative est menée à titre de prévention et de lutte biologique contre les maladies vectorielles, notamment celles transmises par les moustiques, a-t-on précisé. S'inscrivant dans le cadre du programme d'action du comité de wilaya de lutte contre les maladies à transmission hydrique et les zoonoses, l'opération s'est traduite par l'ensemencement de ces sites naturels de plusieurs centaines de ce type de poissons qui se nourrit principalement des larves de moustiques, et ce comme contribution à la préservation de la santé publique, a indiqué le directeur du secteur, Ahmed Bendjeddou.

El Bayadh

## Une production céréalière de plus de 38.000 quintaux



**L**a wilaya d'El Bayadh a réalisé une production céréalière, toutes variétés confondues, estimée à plus de 38.000 quintaux, à l'issue de la campagne moisson-battage, clôturée dernièrement, a-t-on appris de la direction locale des Services agricoles (DSA). La même source a précisé que la campagne 2023-2024 a ciblé une superficie de plus de 2.500 hectares, répartis sur quelque 400 exploitations agricoles implantées dans plusieurs communes de la wilaya. Le volume global engrangé par les céréaliers de cette collectivité locale des Hauts-plateaux de l'Ouest est réparti à raison de 29.000 quintaux de blé dur et plus de 460 quintaux de blé tendre, 8.200 quintaux d'orge et un peu

plus de 100 quintaux d'avoine, signalé-t-on. La Coopérative des céréales et légumes secs a réceptionné, à l'issue de cette campagne, plus de 28.000 quintaux de céréales, toutes variétés confondues, dont 25.000 quintaux de blé dur, a-t-on fait savoir de même source, qui a rappelé que le volume de la production céréalière engrangé durant la campagne de l'année écoulée est évalué à 53.000 quintaux récoltés sur une superficie de 3.300 hectares, dont plus de 29.000 quintaux ont été collectés par la CCLS locale. Par ailleurs, les préparatifs en prévision du lancement de la campagne labours-semences (2024-2025) ont été lancés, et ce, par la mise à la disposition des profes-

sionnels de la filière toutes les conditions devant garantir son succès, notamment en ce qui concerne la disponibilité des semences, des équipements et des intrants. D'autre part, des actions sont également entreprises dans le cadre des dispositifs de soutien et d'accompagnement des céréaliers de la région, notamment celles relatives à la disponibilité des infrastructures de stockage, a révélé la DSA qui a fait part du lancement, prochainement, des travaux de réalisation de 7 dépôt de stockage de céréales de proximité d'une capacité de 50.000 quintaux, dans les communes de Boualem, El Kheiter, Bougtob, Rogassa, Brizina, Labiod Sidi Cheikh et El M'hamra.

24 et 25 octobre à la plage de Marsa Ben M'hidi (Tlemcen)

## 8ème édition de pêche en surfcasting

**L**a huitième édition de la pêche en surfcasting aura lieu les 24 et 25 octobre à la plage de Marsa Ben M'hidi à Tlemcen, a-t-on appris auprès des organisateurs. Cette compétition de pêche en surfcasting de deux jours, organisée par l'association de pêche sportive de la wilaya de Tlemcen, en collaboration avec la Direction de la jeunesse et des sports locale, verra la participation de plus de 90 compétiteurs représentants quinze wilayas du pays. Les concurrents seront répartis sur neuf secteurs au bord de la mer et au large, comptant le même nombre de postes numérotés que les autres. Cette 8ème édition "Jeter dans la

vague", qui regroupera chaque mois d'octobre la crème des pêcheurs en surfcasting d'Algérie, avec une technique qui consiste à lancer l'hameçon avec un appât naturel, le plus loin possible, en utilisant des appâts aussi soignés pour avoir de meilleurs résultats, dans le cadre d'un règlement qui doit être respecté. Cette compétition prévoit le déroulement de deux manches de 5 heures, programmées jeudi et vendredi, à l'issue desquelles celui qui totalise le plus grand nombre de points sera déclaré vainqueur. L'objectif, selon le président de l'Association de pêche sportive de Tlemcen, M. Yazid Toufik, est la promotion et la vulgarisation de la pê-

che sportive en Algérie. "Ces rassemblements sont, avant tout, des moments conviviaux où la bonne humeur règne. Ceci dit, l'aspect compétition, dans un esprit loyal, reste présent. Chaque équipe opte pour la stratégie qu'elle estime la plus opportune, afin de figurer le plus haut possible dans le classement final", a-t-il souligné. Ce rendez-vous sportif de pêche à la canne est destiné à faire connaître également le potentiel aquatique dont recèle le littoral de Marsa Ben M'hidi et à sensibiliser autour de l'impératif de la préservation de la biodiversité marine et de la promotion d'une pêche responsable et respectueuse de l'environnement.

Plaine de Sig

## Un quota de 5,7 millions de mètres cubes d'eau réservé au périmètre irrigué

**L**e périmètre irrigué de la plaine de Sig, situé dans la commune éponyme (wilaya de Mascara), vient de bénéficier d'un quota de 5,7 millions de mètres cubes d'eau destiné à l'irrigation des superficies agricoles, apprend-on, jeudi, de la direction locale des Services agricoles (DSA). Le chef du service Irrigation agricole à la DSA, Djamel Bakhtiar, a précisé à l'APS que ce quota a été réservé par le ministère de l'Hydraulique pour l'irrigation des oliveraies de la plaine de Sig,

à partir du barrage de Chorfa, implanté dans la commune du même nom. Le volume d'eau mobilisé à cet effet a permis de couvrir les besoins des professionnels de la filière pour l'irrigation de quelque 6.500 hectares au titre de la campagne d'irrigation, a indiqué le même responsable. Il a ajouté que l'opération a été précédée par des sorties de sensibilisation sur le terrain ayant permis aux agriculteurs de ce périmètre de s'imprégner et de prendre connaissance des modes d'utilisation des équipements

modernes au niveau de leurs exploitations agricoles, notamment celles permettant d'économiser le liquide précieux et de garantir sa répartition équitable à travers l'ensemble des parcelles de ce périmètre. Il convient de souligner que la Commission de wilaya en charge de la gestion des périmètres irrigués a tenu une réunion ayant regroupé les représentants des agriculteurs activant au niveau de la plaine de Sig, à l'issue de laquelle les besoins en eau de ces derniers ont été identifiés et fixés.



Médéa

## Baddari inspecte le premier détecteur de feux de forêts à distance

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, M. Kamel Baddari, a inspecté, samedi à Médéa, le détecteur de feux de forêts à distance mis au point par le Centre de développement des technologies avancées (CDTA). Le détecteur de feux de forêts à distance se décline sous la forme d'une station fixe, installée au pôle urbain de Médéa, et constituée d'un émetteur d'impulsion optique qui scanne l'horizon à l'aide d'un système rotatif. Il permet de localiser les fumées dégagées par un départ de feu dans un rayon qui se situe entre 10 et 30 km à la ronde, selon les explications fournies sur place par le directeur du Centre de développement des technologies avancées, Mohamed Traiche. M. Baddari, accompagné du Directeur général des forêts, Djamel Touahria, a affirmé que l'entrée en service de ce détecteur est le couronnement des efforts déployés par les chercheurs algériens en matière de technologie de pointe, soulignant que le résultat obtenu aujourd'hui est l'un des objectifs tracés par le département de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique. "Notre objectif consistait à mettre au point un appareil développé purement algérien qui s'appuie sur des technologies de pointe et destiné à la surveillance des espaces forestiers et la détection et la prise en charge en temps réel des foyers d'incendie", a-t-il dit. Le Directeur général des forêts, Djamel Touahria, a indiqué, de son côté, que ce projet "vient renforcer le dispositif préventif mis en place par le secteur des forêts et a le mérite de faciliter la détection et l'intervention contre les feux de forêts". Il a exprimé, dans le même contexte, le souhait de voir ce systè-



me généralisé à d'autres régions du pays, de sorte à élargir le champ de surveillance et de détection des feux de forêts, outre la formation par le Centre de développement des technologies avancées du personnel qui sera affecté, plus tard, à la gestion des détecteurs qui vont être installés dans d'autres endroits. Cette invention a l'avantage de localiser le lieu

du départ de feu, de communiquer les coordonnées exactes du début d'incendie et des voies de communications (sentiers-pistes forestières) les plus proches de l'endroit en question afin de réduire le temps d'intervention des unités en charge de la lutte contre les incendies de forêts, a expliqué le directeur du CDTA, Mohamed Traiche.

Bouira

## Plus de 10.400 nouveaux postes pédagogiques de formation professionnelle

Plus de 10.400 nouveaux postes pédagogiques sont offerts par le secteur de la formation professionnelle pour la session de ce mois d'octobre à Bouira, dont 5.409 postes en formations diplômantes, a-t-on appris jeudi auprès de la direction du secteur. "Nous avons 10.434 nouveaux postes pédagogiques, pour la rentrée de la formation professionnelle dans sa première session d'octobre 2024 à Bouira, dont 5025 places réservées à des forma-

tions qualifiantes dans leurs différents modes et dispositifs", a déclaré Idir Chachoua, responsable à la direction de la formation et de l'enseignement supérieures (DFP). Il a précisé que la prochaine rentrée professionnelle comptera exactement 10.434 nouveaux stagiaires outre 4385 autres à reconduire, soit un total de 14.819 stagiaires. Les nouvelles places pédagogiques concernent aussi la formation au profit des personnes à besoins spécifiques et des femmes au foyer,

la formation en milieu rural, ainsi que la formation destinée aux bénéficiaires de l'allocation chômage au nombre de (1570 stagiaires). A travers toutes ces formations, le secteur est "axé sur les branches professionnelles prioritaires", dont l'agriculture, l'agro-alimentaire, la numérisation, le bâtiment et les travaux publics (BTP), l'électricité, la restauration, l'hôtellerie et l'artisanat, les ressources hydriques et l'environnement, ainsi que les énergies renouvelables.

Cancer du sein chez les femmes enceintes

## L'importance du dépistage précoce soulignée à Sétif

Les participants à des portes ouvertes sur la sensibilisation au dépistage précoce du cancer du sein, organisées samedi à l'hôpital Mère et Enfant de Sétif, ont insisté sur l'importance du dépistage précoce de cette maladie, notamment par les femmes enceintes. La cheffe du service de chirurgie gynécologique et obstétricale de cet établissement de santé, le Pr Leila Chouali, a indiqué que le diagnostic précoce du cancer du sein « réduit les risques liés à ce mal, en particu-

lier chez les femmes enceintes, et participe à la préservation de la santé de la femme et de son fœtus». Le Pr Leila Chouali a déclaré à l'APS, qu'une «grande importance est accordée, en 2024, au mois d'Octobre Rose+ pour sensibiliser les femmes, en général, et les femmes enceintes, en particulier, à la nécessité du dépistage précoce de cette maladie». «Le dépistage précoce du cancer du sein, qui est l'un des plus couramment diagnostiqués chez la femme, permet d'en

guérir et de préserver la santé de la femme enceinte et de son enfant à naître », a-t-elle ajouté. Les statistiques récentes «révèlent que les femmes en état de grossesse sont également exposées au cancer du sein à un taux variant entre 2 et 5 % de l'ensemble des cas de cancer du sein chez la femme», a-t-elle annoncé. Elle a particulièrement insisté sur la nécessité de «ne pas hésiter» et de «ne pas avoir peur de se faire examiner pour vérifier la santé du sein».

## Zones isolées de Khenchela Près de 8.700 foyers raccordés au gaz naturel depuis début 2024

Plus de 8.680 foyers situés dans des zones enclavées de la wilaya de Khenchela ont été raccordés, depuis le début de l'année 2024, au réseau de distribution du gaz naturel, a-t-on indiqué, mercredi, à la direction locale de distribution de l'électricité et du gaz. Le raccordement de ces 8.680 habitations, relevant de 97 zones éloignées, a nécessité la pose d'un réseau de distribution d'une longueur de 1.305 km, a indiqué M. Mohamed Taher Boukhil, chargé de l'information à la direction de distribution. Il a ajouté que cette même direction s'attache, en coordination avec les entrepreneurs chargés de l'exécution des projets, à achever les travaux de raccordement de 850 autres foyers dans 9 zones éloignées " avant la fin de l'année 2024 ". La direction de distribution de l'électricité et du gaz de Khenchela " a rencontré plusieurs contraintes liées, notamment, à l'opposition de propriétaires terrains au passage du réseau sur leurs terres, ainsi qu'à la nature des sols dans certaines zones, conduisant au report de l'achèvement de certains projets jusqu'à la fin de l'année en cours ", a encore indiqué la même source. M. Boukhil a indiqué, dans ce même contexte, qu'au cours du troisième trimestre de cette année, le taux de raccordement au réseau du gaz naturel a atteint, dans cette wilaya, les 93 %, soit une augmentation de 9 % par rapport à la même période de l'année 2023.

Alger

## Lancement de la 2ème grande campagne de nettoyage



La 2ème édition de la grande campagne de nettoyage a débuté, samedi au niveau de toutes les circonscriptions administratives de la capitale, avec la participation d'établissements publics, des acteurs de la société civile et des citoyens. La campagne est organisée sous le patronage du wali d'Alger, Mohamed Abdenour Rabei, avec la contribution du Forum de l'économie durable. Les walis délégués des circonscriptions administratives ont supervisé le lancement de cette campagne, en présence des présidents des Assemblées populaires communales (APC), de membres d'APW, de représentants d'établissements publics de la wilaya, d'acteurs de la société civile, les Scouts musulmans algériens (SMA), les clubs sportifs, les associations environnementales et culturelles et des citoyens. Cette 2e édition de la grande campagne de nettoyage fait suite à celle lancée en août dernier, qualifiée de "grand succès" par ses initiateurs, et qui a vu une large participation des partenaires et de la société civile.

# 10 Carrefour Pub

www.lecarrefouralgerie.dz

**مكتب التوثيق لدى**  
**الأستاذ العربي الشريف ميلود**  
**الكانن بمغنية شارع الجنوب رقم 01**  
**ولاية تلمسان.**  
**تأسيس م ش و ذ م دامز ستوديو**  
**بموجب عقد تلقاه الأستاذ العربي الشريف**  
**ميلود موثق بمغنية بتاريخ 2024/10/03**  
**السيد هواري محمد أمين قرر تأسيس الشركة**  
**المذكورة أعلاه، موضوعها: إنتاج السلع،**  
**التجارة المتنقلة خدمات، تجارة بالجملة**  
**تجارة بالتجزئة، استيراد، تصدير، مدتها**  
**(99 سنة). رأسمالها (100.000,00 دج)**  
**مقرها : مغنية حي الغابات قسم: 91،**  
**مجموعة ملكية رقم : 69 ولاية تلمسان،**  
**المسير هواري محمد أمين.**  
**الموثق**  
**07.10.2024**

**مكتب التوثيق لدى**  
**الأستاذ العربي الشريف ميلود**  
**بمغنية شارع الجنوب رقم 01**  
**إعلان عن بيع بالمزاد العلني**  
**يعلم الموثق الممضي أسفله بأنه سيقام**  
**بمكتبه المذكور أعلاه إجراءات البيع بالمزاد**  
**العلني لحقوق المحجور عليه تونسي عبد**  
**الرحمن، المزداد بمساردة الفواقة بتاريخ**  
**20 جويلية 1930، وذلك برعاية السيد:**  
**تونسي يوسف ولد عبد الخطاب، لبيع حقوقه**  
**العقارية المتمثلة في 80/05 جزء من دار**  
**معدة للسكن كائنة ببليدية مغنية حي جابر**  
**مساحتها 426م2 مجموعة ملكية رقم 06**  
**قسم : 234. كما سيقام هذا البيع بمكتب**  
**التوثيق المذكور أعلاه يوم 2024/10/23**  
**ابتداء من الساعة الثامنة صباحا.**  
**الموثق**  
**07.10.2024**

**الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية**  
**مجلس قضاء مستغانم**  
**محكمة مستغانم**  
**القسم شؤون الأسرة**  
**باسم الشعب الجزائري**  
**حكم**  
**ولهذه الأسباب**  
**حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة علنيا ،**  
**حضوريا ، وفي أول درجة: في الشكل : قبول إعادة السير في**  
**الدعوى بعد الخبرة . في الموضوع : إفراج الحكم الصادر عن**  
**محكمة الحال بتاريخ 2023/06/27 تحت فهرس رقم**  
**23/03564، واعتماد تقرير الخبرة المنجز من طرف الحكيم**  
**معطي الله عبد الرحمن المودع بأمانة ضبط المحكمة بتاريخ**  
**2023/09/20، وبالنتيجة الحكم بتوقيع الحجر على المدعي**  
**عليه شواطى بدر الدين ابن عبد الحميد وفرغوس نعيمة،**  
**المولود بتاريخ 2004/10/23 ببليدية حاسي ماماش، ولاية**  
**مستغانم، مع إلزام المدعية بنشر الحكم الحالي في جريدة وطنية**  
**يومية للإعلام. أمر ضابط الحالة المدنية المختص بالتأشير بهذا**  
**الحكم على شهادة ميلاد المحجور عليه . وتعيين المدعية**  
**فرغوس نعيمة مقاما على ابنها المحجور عليه شواطى بدر**  
**الدين قصد رعايته والتكفل بتربيته ، وتولي أموره المالية**  
**والإدارية عوضا عنه وتمثيله أمام الجهات القضائية. مع تحميل**  
**المدعية المصاريف القضائية. بدأ صدر الحكم وأفصح به جهازا**  
**في الجلسة العلنية المنعقدة بتاريخ المذكور أعلاه وأمضى أصل**  
**الحكم من طرف الرئيس وأمين الضبط.**  
**الرئيس / أمين الضبط**  
**07.10.2024**

**الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية**  
**الدوان العمومي للمحضر القضائي**  
**الأستاذ تقفاري حفيظة محضرة قضائية**  
**إختصاص مجلس قضاء مستغانم الكائن بمكتبها بحي البحر (لاسيما)**  
**طريق وهران عمارة 50 رقم 21 مستغانم.**  
**رقم الهاتف: 0554994047**  
**محضر تكليف بالتوفيق عن طريق النشر في جريدة يومية وطنية**  
**المادة 612، 613، 4/412 ق ا م ا**  
**نحن الموقع أدناه الأستاذ تقفاري حفيظة محضرة قضائية لدى محكمة**  
**مستغانم إختصاص مجلس قضاء مستغانم والكائن بمكتبها بالعنوان**  
**المذكور أعلاه. يطلب من السيد: باي فاطمة الزهراء بنت الشارف،**  
**السكن: بمستغانم. بناء على المادة 12 من القانون 03/06 المنظم**  
**لمهنة المحضر القضائي. بناء على المواد من 406 إلى 416 والمادة**  
**612 ، 613 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية. تنفيذًا للسند**  
**التنفيذي الممثل في عقد اعتراف بدين محرر من طرف الأستاذة بن**  
**كتين نصيرة ( موقفة) بتاريخ: 24/00758، كلفنا بالتوفيق عن طريق النشر.**  
**جريدة يومية وطنية الصادر عن رئيس محكمة عين تادلس بتاريخ**  
**2024/09/18 رقم الترتيب 24، كلفنا بالتوفيق عن طريق النشر.**  
**السيد: شريف عبد القادر ولد مولاي إدريس. السكن: بسبدي الفلاق**  
**صياد مستغانم. تنفيذًا ما تضمنه السند التنفيذي المذكور أعلاه ودفع**  
**المصاريف التالفة مقابل وصل عن هذا الإداء: مبلغ مليون وثلاثون ألف**  
**دينار جزائري 1.030.000,00 (دج) مبلغ الدين. مبلغ سبعة آلاف**  
**وخمسة مائة دينار جزائري 7500 دج مصاريف التنفيذ الودي. المبلغ**  
**المصاريف التالفة مقابل وصل عن هذا الإداء: مبلغ مليون وخمسة مائة**  
**دينار جزائري 1.037.500,00 دج. ونبهناه بأن له مهلة خمسة عشر يوما**  
**(15) للوفاء تسري من تاريخ تبليغه هذا المحضر وفي حالة الامتناع**  
**بنفذ عليه جبرا بكافة الطرق القانونية مع تحميله كافة المصاريف التي**  
**ستوجبها التنفيذ.**  
**المحضرة القضائية**  
**07.10.2024**



**الاستاذ زهري محمد نسيم**  
**محضر قضائي لدى محكمة فلاوسن**  
**مجلس قضاء وهران**  
**حي الصديقية ايسطو القطعة رقم 53**  
**تجزئة التعاونية العقارية المناخ وهران**  
**محضر تبليغ حكم حضوري عن طريق النشر**  
**طبقا لنص المادة 412 فقرة 04 من ق ا م ا**  
**نحن الأستاذ زهري محمد نسيم محضر قضائي لدى محكمة**  
**فلاوسن مجلس قضاء وهران. الجاعل مقر مكتبه ب : حي**  
**الصديقية ايسطو القطعة رقم 53 التجزئة التعاونية**  
**العقارية المناخ وهران الموقع اناة. بناءا على طلب من**  
**السيد: لعور فتحي، العنوان : وهران. بواسطة الأستاذ:**  
**شاكور محمد محامي. بناءا على المواد : 405-406-407-**  
**329-332-313-416 و 412 فقرة 04 من ق ا م ا.**  
**بلقنا عن طريق النشر: لعور عبد الحكيم، العنوان وهران.**  
**نسخة من حكم حضوري الصادر بتاريخ: 2024/07/10**  
**عن محكمة فلاوسن قسم شؤون الاسرة رقم الفهرس**  
**2024/04181 رقم الجدول 2024/02083. واعلمناه**  
**بان أجل الطعن بالإستئناف محدد بشهر واحد (01) ابتداء**  
**من تاريخ التبليغ إذا كان للشخص ذاته و يمدد أجل**  
**الإستئناف إلى شهرين (02) إذا تم التبليغ في موطنه**  
**الحقيقي أو المختار طبقا لنص المادة 336 من قانون**  
**الإجراءات المدنية والإدارية.**  
**المحضر القضائي**  
**07.10.2024**

**Agence de voyage**  
**SFICIFA**  
**Mesra - Mostaganem**  
**Rue Mohamed Khemisti**  
**Face Maison Renault**  
**Tel: 06 61 78 30 05**

**الدوان العمومي للمحضر القضائي الأستاذ عباس بلقاسم**  
**محضر قضائي لدى محكمة مستغانم إختصاص مجلس قضاء مستغانم**  
**المقيم بحي 05 جويلية عمارة 33 رقم 01 مستغانم**  
**الهاتف: 045425207**  
**إعلان عن البيع بالمزاد العلني بإعلى عرض**  
**طبقا لنص المادة 754 ق.ا.م ا**  
**يطلب من بنك الفلاحة والتنمية الريفية وكالة بوفيرات 874 ممثلة من**  
**طرف مديرها الكائن مقرها شارع قاسم عبد الله بوفيرات. تنفيذًا الجداول**  
**قيد الرهن المحرر بتاريخ 2015/08/17 الشهر بالمحافظة العقارية**  
**بتاريخ 2015/08/18 حجم 83 رقم 75 والممهور بالصيغة التنفيذية**  
**الصادرة بتاريخ 2017/11/09 تحت رقم 17/1601. يعان الأستاذ**  
**عباس بلقاسم محضر قضائي لدى محكمة مستغانم عن بيع عقار بالمزاد**  
**العلني والموجلة لجلسة 2024/10/15 بمحكمة مستغانم وذلك أمام**  
**قاضي البوع بوعقار للتعرف للكائن بدوار أولاد المختار بلدية الصفصاف**  
**المملوك للمحجور عليه السيد المختار قدور مع تعيين القطع بأعلى**  
**عرض: قطعة أرض مساحتها 17 أر 57 من قسم 12 مجموعة الملكية**  
**512 مبلغ 99.621.90 دج بعد إنقاص العشر. قطعة أرض مساحتها**  
**16 أر 89 من قسم 12 مجموعة الملكية 138 مبلغ 95.766.30 دج بعد**  
**إنقاص العشر. قطعة أرض مساحتها 24 أر 30 من قسم 12 مجموعة**  
**الملكية 560 مبلغ 137.781 دج بعد إنقاص العشر. قطعة أرض**  
**مساحتها 66 أر 26 من قسم 10 مجموعة الملكية 479 مبلغ**  
**375.694.20 دج بعد إنقاص العشر. قطعة أرض مساحتها 31 أر 03**  
**من قسم 12 مجموعة الملكية 522 مبلغ 175.867.20 دج بعد إنقاص**  
**العشر. قطعة أرض مساحتها 06 أر 32 من قسم 12 مجموعة الملكية**  
**140 مبلغ 35.834.40 دج بعد إنقاص العشر. قطعة أرض مساحتها 08**  
**أر 82 من قسم 12 مجموعة الملكية 551 مبلغ 50.009.40 دج بعد**  
**إنقاص العشر. قطعة أرض مساحتها 01 أر 36 أر 53 من قسم 12**  
**مجموعة الملكية 508 بنهاية بياض مبلغ 2.394.125.10 دج.**  
**المحضر القضائي**  
**07.10.2024**

**Amis internautes,**  
**lisez**  
**LE CARREFOUR D'ALGÉRIE**  
**sur le Net**  
**www.lecarrefouralgerie.dz**



**LE CARREFOUR D'ALGÉRIE**  
**ACCIDENTS DE LA ROUTE**  
**LE FACTEUR HUMAIN DE LOIN LA PREMIÈRE CAUSE**  
**DES POSTULANTS EXIGENT LE LANCÉMENT DE LEUR RECENSEMENT**  
**UNE GRANDE OPÉRATION DE NETTOYAGE DOIT TOUCHER TOUS LES SECTEURS URBAINS**  
**LES ORANAIS DOIVENT DONNER L'EXEMPLE**  
**LA VIE À SAÏDA**  
**LES FEMMES ORANAISES EN PLAGIAGE**  
**09 HECTARES DE FORÊTS DÉTRUITS À GUELMA**  
**LES NEURULLATIONS EN UNE SEMAINE À ORAN**  
**RELOGEMENT: UN DOSSIER CHAUD À ORAN**  
**24 CAS ENREGISTRÉS À OUAGLA**  
**LES BOMBS ARTISANALES DÉTÉRMINÉS À CONSTANTINE**  
**364 PERSONNES SOUS MANDAT DE DÉPÔT À ORAN**  
**VIOLENTE COLLISION ENTRE UN MENDIS ET UN VÉHICULE DE TOURISME PRÈS DE SKIKDA**  
**09 MORTS DONT 08 ENFANTS ET 19 BLESSÉS**  
**LE CHEF DU PERSONNEL DEVANT LE JUGE LE 31 AOÛT**  
**UN TROU DE CAISSE DE 2,366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT**  
**ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR**  
**UNE FILLETTE RETROUVÉE À DJELFA**  
**40 MILLIONS D'EUROS POUR BRAHIMI ET 35 MILLIONS POUR SILHANI**  
**LES DEUX JOUEURS MAGHRÉBINS LES PLUS CHERS DE L'HISTOIRE**  
**LE BEURRE, L'ARGENT DU BEURRE ET LA VIE**  
**CONGÉS EN CASCADE ET DES PROBLÈMES EN SUSPENS LA RENTRÉE SOCIALE S'ANNONCE LOURDE À ORAN**  
**PARTE POLITIQUE GHOUAL AVERTIT CONTRE LA DÉLIQUESCENCE DE LA CHOSE POLITIQUE**  
**SIT-IN DU PERSONNEL MÉDICAL**  
**UN MARIN ALGÉRIEN PORTÉ DISPARU ENTRE LA TURQUIE ET LA GRÈCE**  
**LES ZONES HUMIDES D'ORAN DANS UN ÉTAT D'ABANDON**  
**SOMMES-NOUS PRÊTS POUR PASSER DE CAP?**  
**SIT-IN DES AGENTS DE SÉCURITÉ**  
**LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES IMPÔTS À LA RADIO CHAÎNE III IL RESTE 2.500 MILLIARDS DE DA À RECOURVER**  
**IMPOTS**  
**593 DOSSIER LÈVÉS AUX IMPÔTS DE CHASSE TRANSMIS À LA JUSTICE EN 2013**  
**140 MILLIONS D'EUROS DE TRANSFERT ILLICITE**  
**UNE CIRCULAIRE A ÉTÉ ADOPTÉE AÛT 2024 LE TRANSPORT COLLECTIF PRIVÉ COÛTE PLUS CHER**

Le MCO attend Chell et négocie avec Hamdi

## Benaouda et Acimi assurent l'intérim

Par Rachid B.

Les Rouge et Blanc du Mouloudia d'Oran ont repris hier le chemin des entraînements pour préparer la suite du championnat professionnel de Ligue 1. C'était la première séance collective depuis le limogeage de Youcef Bouzidi, au lendemain de la parité vierge à domicile face à l'ASO Chlef. Le bon déroulement de cette séance a été assurée par le responsable des jeunes catégories, Abdelkrim Benaouda, aidé dans sa tâche par l'entraîneur des gardiens de but Réda Acimi. Le duo ne devrait pas s'éterniser à ce niveau étant donné que le nouvel entraîneur du groupe professionnel devrait être connu dans les prochaines vingt-quatre heures. Le Franco-malien Eric Chelle est, rappelle-t-on, celui qui tient la corde après avoir été contacté par la direction du club. Certains ont même avancé que les deux par-

ties étaient d'accord sur tout et que le contrat d'une saison et demi, soit jusqu'en juin 2026, aurait été déjà signé en attendant d'être déposé et validé par la Ligue de Football Professionnel. D'autres sources, généralement bien informées, évoquaient, en revanche, l'arrêt momentané des pourparlers entre l'ex-sélectionneur du Mali et la direction d'Hyproc représentée par le membre du conseil d'administration et véritable décideur, Ahmed Belkacemi. Ce dernier aurait, d'ailleurs, pris langue avec l'ancien entraîneur de l'USM Alger, de la JS Kabylie et du Chabab de Constantine, le Franco-algérien Miloud Hamdi. Au chômage depuis son court passage à la tête du CSC, le dernier nommé serait très emballé à l'idée de reprendre du service et d'être, de nouveau, numéro 1 d'une formation de Ligue 1. Sourd aux doléances du large public mouloudéen qui réclame à cor et à cri la nomination d'Ab-

delkader Amrani à la tête de l'équipe-fanion, le principal décideur d'Hyproc qu'est Ahmed Belkacemi nage, en somme, encore une fois à contre-courant, accentuant la pression populaire sur le club, ce qui laisse croire que la crise n'est pas prête de connaître son épilogue et que le fossé entre le MCO et ses supporters risquent de se creuser davantage. Côté infirmerie, la cellule de communication du club d'El-Hamri n'a, pour l'instant, publié aucune information à propos de la blessure de Yanis Hammache en dépit de sa gravité et de sa longue d'indisponibilité annoncée. Victime d'une déchirure qu'on dit de près de 6 centimètres, l'ancien joueur d'Arouca, en Liga Portugal, qui émarge à 34.000 euros mensuellement se trouverait, croit-on savoir, à Nice, où il se soigne en attendant de passer sur le billard. A en croire les pronostics des spécialistes, il ne devrait pas rejouer avant 6 longs mois.

Jeux scolaires Africains 2025

## L'Algérie abrite la 1ère édition en juillet prochain

L'Algérie abritera du 5 au 13 juillet 2025, la 1ère édition des Jeux Scolaires Africains qui réuniront des jeunes athlètes venus des quatre coins du continent, dans un esprit de fraternité, de compétition saine et de promotion des valeurs olympiques, a annoncé l'Association des Comités Nationaux Olympiques d'Afrique (ACNOA). Cet événement d'envergure, fruit d'une collaboration entre l'Association des Comités Nationaux Olympiques d'Afrique (ACNOA) et la Fédération Internationale du Sport Scolaire (ISF), s'inscrit dans le cadre des efforts continus visant à détecter et former les futurs talents sportifs africains. "Cette première édition organisée avec l'appui du Comité International olympique (CIO) vise à accompagner les jeunes talents africains jusqu'à Los Angeles et Brisbane, il s'agira d'un moment fort pour le sport africain", a indiqué l'ACNOA. Le cheminement vers l'organisation des Jeux Scolaires Africains 2025 a été marqué par la signature d'un protocole d'accord de collaboration entre l'ACNOA et la Fédération Internationale du Sport Scolaire (ISF), en juillet dernier, lors des Jeux olympiques de Paris 2024. "Cet accord historique, véritable partenariat stratégique pour

l'avenir du sport scolaire en Afrique, vise à renforcer les capacités des jeunes africains à travers le sport et l'éducation, en développant des programmes structurés qui allient compétitions sportives et formation académique", a souligné l'instance africaine. Plus qu'une simple compétition sportive, les Jeux Africains représentent un véritable tremplin pour la jeunesse africaine, en particulier pour les jeunes talents qui aspirent à se démarquer sur la scène internationale. Ces jeux ont vocation à renforcer le processus de détection des jeunes talents et les préparer à de futures compétitions majeures. Notamment les Jeux Africains de la Jeunesse, qui se tiendront en décembre 2025 à Luanda, en Angola, et les Jeux olympiques de la Jeunesse à Dakar, au Sénégal. Pour l'ACNOA, cette coopération avec l'ISF a pour but de faire du sport scolaire un pilier central du développement de la jeunesse africaine. "Le sport est un outil puissant, non seulement pour détecter de futurs champions, mais aussi pour inculquer des valeurs comme le respect, le travail d'équipe et la discipline à nos jeunes. Grâce à cet accord, nous ouvrons une nouvelle ère pour le sport scolaire en Afrique", a déclaré le président de l'ACNOA, l'Algérien

Mustapha Berraf lors de la signature de l'accord. De son côté, le président de l'ISF, Laurent Petrynka a rappelé que "le sport commence à l'école, et c'est là que nous devons investir nos efforts pour assurer un avenir radieux pour la jeunesse africaine. Les Jeux Scolaires Africains seront un point de départ essentiel pour bâtir un écosystème sportif solide et durable". Selon l'instance continentale, "ces Jeux africains contribueront à renforcer la formation des enseignants et des entraîneurs, notamment dans le domaine de l'éducation physique, en leur fournissant des outils et des méthodologies modernes pour encourager la pratique sportive chez les jeunes", ajoutant qu'«en investissant dans le sport scolaire, les gouvernements africains s'assurent de créer un environnement propice à l'épanouissement de la jeunesse et à l'émergence de futurs champions». En conclusion, les Jeux Scolaires Africains 2025, événement emblématique pour la jeunesse africaine, marqueront un tournant décisif dans l'histoire du sport scolaire en Afrique. Ils ouvrent aussi la voie à une nouvelle génération de talents sportifs et à un renforcement des liens entre les pays africains par le biais du sport et de l'éducation.

ASO Chlef

## Les 3 joueurs étrangers convoqués pour les éliminatoires de la CAN

Les 3 joueurs étrangers de l'ASO Chlef, le Togolais Agbagno, le Botswanaïen Edwin et le Nigérien Moussa Mohamadou sont concernés par les matchs des sélections de leurs pays respectifs au titre des 3e et 4e journées des éliminatoires de la CAN-2025, a annoncé samedi, leur club. L'ASO Chlef sera dans l'obligation de se passer des services des trois joueurs en question lors de sa prochaine rencontre face à l'USM Khenchela, le 12 octobre, dans le cadre de la 4e journée du championnat, ainsi que celle de la journée suivante sur le terrain de l'O Akbou, programmée pour le 18 du même mois. L'attaquant Agbagno, deuxième meilleur buteur du championnat algérien, la saison passée, affrontera avec l'équipe nationale de son pays, la sélection algérienne, d'abord jeudi prochain à Annaba, puis le 13 octobre à Lomé, alors qu'Edwin et le Niger donneront la réplique au Cap Vert (10 et 15 octobre). Moussa Mohamadou, lui, croisera le fer sous le maillot du Niger à l'Angola (11 et 15 octobre).



## Sélectionneur du Togo Daré Nibombé «On veut aller chercher les six points face à l'Algérie»



Le sélectionneur du Togo Daré Nibombé, a indiqué que l'objectif des Eperviers, "est d'aller chercher les six points", à l'occasion de la double confrontation face à l'Algérie les 10 et 14 octobre pour le compte des deux prochaines journées des qualifications de la CAN 2025. "L'objectif est de jouer notre chance à fond sur les deux confrontations. On joue pour gagner. Tout cela reste un match de football, il n'y a rien d'impossible. On veut aller chercher les six points par rapport à ces deux prochains matchs", a déclaré Daré Nibombé en conférence de presse, en marge de l'annonce des joueurs retenus pour affronter l'Algérie. Désigné coach des "Eperviers" en septembre dernier, Daré Nibombé a dû composer avec plusieurs absences dont l'attaquant d'Al-Aïn (Emirats arabes unis) Kodjo Fodoh Laba, trop juste après son retour de blessure. "Sincèrement, cela a été difficile de faire la liste car la situation de plusieurs joueurs n'a pas évolué depuis le mois de septembre. Il y en a qui joue très peu et si on devait rester sur nos critères de sélection, il y aurait très peu de joueurs sur cette liste. Mais j'ai échangé suffisamment avec les joueurs pour leur expliquer ce qu'ils doivent faire en dépit du faible temps de jeu en club pour être compétitif quand ils arrivent en sélection", a-t-il expliqué. Et d'enchaîner: "Je ne suis pas vraiment inquiet. Déjà sur le match contre le Liberia quand on a perdu Boateng et Homawoo, on a compensé avec Akueson et Bessile. Il y a toujours des ajustements à faire après je peux être inquiet parce que ça perturbe la stabilité de l'équipe. J'aimerais bien jouer avec les mêmes joueurs à chaque fois pour avoir une sérénité au niveau de la cohésion et de la relation avec les joueurs. Mais on n'a pas cette opportunité par rapport au dernier regroupement, mais nous allons croiser les doigts pour que la situation évolue favorablement pour nous dans les mois à venir. Que tout le monde soit apte à faire la liste après avoir été présélectionné". Les Verts accueilleront le Togo le 10 octobre à 20h00 au stade 19 mai 1956 d'Annaba avant de se rendre à Lomé pour la manche retour prévue le 14 octobre à 17h00 au stade de Kégué. Lors des deux premières journées des qualifications de la CAN-2025, disputées en septembre, le Togo a été tenu en échec d'entrée par le Libéria (1-1), avant d'aller accrocher la Guinée-équatoriale (2-2).

Festival international d'Oran du film arabe

## Le film "Youm" du réalisateur Bahreini Ahmed Akbar ouvre le concours des courts métrage



Le film "Youm" du réalisateur Bahreini Ahmed Akbar a ouvert, samedi soir, le concours des courts métrages, dans le cadre du Festival international d'Oran du film arabe FIOFA, qui réunit 14 œuvres de cette catégorie pour le prix du "Wihr d'or".

Ce film en noir et blanc traite, en 6 minutes, de la solitude d'un homme âgé de 70 ans et de l'étroitesse de sa réalité, restant piégé dans son passé, pendant que le monde qui l'entoure change, mais les séquences restantes de son passé disparaissent les unes après les autres, le brisant davantage avec la disparition de chaque pièce.

Le réalisateur Ahmed Akbar, lauréat de plusieurs prix locaux et internationaux, a déclaré lors du débat qui a suivi la projection du film qu'il souhaitait mettre en lumière la difficulté de la vie des personnes âgées vivant seules, même dans les choses les plus simples, notamment avec le départ des amis et des connaissances les unes après les autres. Ahmed Akbar a à son actif trois autres courts métrages, qui sont "calendrier" (2018), "vitrine" (2019) et "paix" (2021).

La même soirée a vu la projection du film algérien "Kora" (ballon) du réalisateur Malek Saifi, qui montre, à travers son film en langue tamazight, une journée ordinaire dans un village de la région de Kabylie, au cours de laquelle le Tadjmaat (réunion qui décide des affaires du village) a eu lieu, tandis qu'un ballon avec lequel jouent deux enfants "s'invite" à la séance. Avant le film "Kora", Malek Saifi a réalisé un autre court métrage intitulé "Ginger" (Maquillage) en 2011, et écrit actuellement un long métrage intitulé "Une histoire algérienne".

Le troisième film présenté en compétition dans la même catégorie, "Lini Africa" du Tunisien Marwan Labib, dont les événements se déroulent à Tripoli en 2013, raconte, en 30 minutes, l'histoire d'un prêtre qui engage un passeur local pour rechercher un groupe de migrants africains bloqués en plein désert libyen.

La projection de ce film au Festival est la première au niveau arabe, a souligné son réalisateur, affirmant que le film met en exergue des histoires d'immigrés africains dans le désert libyen avec des scènes d'espoir et de survie, exprimant différents aspects de la psychologie humaine face aux défis.

Le film "Transit" de l'Irakien Baker Rabiai a également été projeté, mettant en lumière Yaqoub, qui travaille au service des statistiques d'un hôpital, chargé de répondre aux appels des familles des victimes qui se renseignent sur les personnes disparues pendant la guerre. Ces appels lui causent des états de colère, de tristesse, d'anxiété et de sympathie pour les familles des victimes.

Quant au dernier film projeté lors de cette séance, "Votre Père... Probablement", des frères Sidi Mohamed et Tayeb Alaoui, des étudiants mauritaniens racontent l'histoire d'une jeune fille impliquée dans un accident et comment ses parents, en particulier son père, ont géré cette situation d'une manière plus flexible que ce à quoi elle s'attendait.

Paru le 03 octobre 2024 chez l'Harmattan

# Tarik Histoire oubliée d'un héros berbère

Par Saïd Zahraoui

Comme le résume succinctement la présentation en quatrième page de couverture, l'ouvrage raconte la vie de Tarik ibn Ziad d'avant la conquête de l'Espagne.

Ce pan de la vie du chef berbère, ô combien éclairant d'un moment déterminant de l'histoire de la région, semble n'avoir jamais fait l'objet d'aucune publication littéraire ou scientifique. Le récit offre également, en lien avec le sujet, des brèves plongées dans l'histoire des trois États concernés par ce qu'il se passait dans la région au cours de cette première décennie du 8<sup>e</sup> siècle. À savoir : l'Espagne sous les derniers rois wisigoths et les débuts de la persécution des Juifs ; l'Empire romain d'Orient dans sa toute magnificence et ses turbulences internes ; le califat arabo-musulman sous les Omeyyades, première dynastie du pouvoir héréditaire en islam, et ses turpitudes.

L'histoire de l'Afrique du nord a droit aussi à des immersions de même type, à cette différence près qu'on n'en sortira pas sans porter sur cette histoire et ses mythes, tant côté berbère qu'arabe, un regard autre que celui légué par les idéologues coloniaux. Tarik ibn Ziad, du seul fait qu'il fût à l'origine d'Al-Andalus, est la figure berbère qui aura marqué le plus durablement à



la fois l'histoire des Berbères et celle du monde. En témoignent, d'abord, dès la fin du 8<sup>e</sup> siècle, l'apparition des premiers États berbères de pleine souveraineté, ensuite, à partir du 9<sup>e</sup>, le rayonnement scientifique d'une civilisation multiculturelle unique dans l'Histoire de l'Humanité, sur une Europe corsetée pendant des siècles encore dans les dogmes asphyxiants de la pensée scolastique.

Or, suprême paradoxe, ce chef berbère, dont Gibraltar perpétue la mémoire, est encore de nos jours, pour le commun des mortels, un parfait inconnu, sinon, pis encore, un fanatique inculte, frustré, cruel et parfois même d'apparence terrifiante. Comme

s'il ne suffisait pas qu'il soit, de fait, ostracisé, les rarissimes écrits épars qui existent à son sujet en ont fait un repoussoir qui n'inciterait à s'intéresser ni au personnage ni à son œuvre. Ce qui laisse pour le moins dubitatif. On l'a compris : cette fiction, basée sur des faits avérés mais non explicités, est une forme de réhabilitation qui se justifie à maints égards. Voici donc pour la première fois un Tarik ibn Ziad comme on ne l'a jamais montré (pour des raisons que le lecteur découvrira tout seul) : un jeune héros déjà au faite de sa gloire avant même qu'il ne parte à la conquête de l'Espagne, porté par un idéal d'une étonnante modernité et, de surcroît, romantique impénitent.

Un mot enfin à propos de l'illustration de la couverture. L'œuvre est une huile sur bois, signée de mon ami Sid Ahmed Chaabane. Il y a là toute l'acuité du regard et la sensibilité à vif de l'artiste. Le style impressionniste résonnant bien avec l'idée de mémoire, Sid a bien saisi ce moment crucial et indéfini où l'on ne sait encore si la mémoire « oubliée » est en train de refaire surface ou de s'estomper avant de disparaître à jamais.

Tout cela est proche du rêve, et des cavaliers à cheval sur un rocher en bordure de la mer, comme hésitant à sauter, est une vision fantastique proprement onirique.

Alger

## Des interprètes amateurs du chaâbi animent un concert



Un concert musical a été animé, vendredi soir à Alger, par une pléiade de jeunes interprètes de ce genre d'expression populaire, lauréats de la première édition du "concours du meilleur interprète amateur de la chanson chaâbie". Accueilli à la salle Ibn Khaldoun, le concert a vu la participation des lauréats de ce concours, organisé par l'Etablissement Arts et Culture du 18 avril au 25 mai derniers, en hommage au doyen du genre, El Hadj M'Hamed El

Anka. Accompagnés par un orchestre dirigé par El Hadi El Anka, fils d'El Hadj M'hamed El Anka, précurseur de la chanson chaâbie, les jeunes talents se sont succédé, tour à tour, sur scène en rendant des pièces faisant revivre des textes écrits et chantés par de grands noms de cette musique populaire à l'image de Cheikh El Anka et El Hachemi Guerouabi. Première à monter sur scène, Nour El Houdda Keddar, a gratifié le public de "Korsane ighennem", chef-d'œu-

vre chaâbi repris par de grands interprètes du genre à l'image d'El Hachemi Guerouabi. Enchaînant dans le style "Hachemaoui", le jeune Nabil Achou, a rendu deux titres célèbres d'El Guerouabi (Neid'lkoum m'a jrali et "Ya khalek el achyaa"), dans une prestation "singulière", très applaudie par le public.

Allili Allout, Saidani Malek, Abdelghani Azzouz, Ziad Boulahlib et Amir Dilmi ont, pour leur part, interprété des pièces du genre rendues dans des styles différents en hommage à des interprètes et paroliers du genre.

A l'issue du concert, des prix honorifiques ont été remis aux lauréats du concours du meilleur interprète amateur de la chanson chaâbie participants à cette soirée, en présence de figures marquantes de la musique algérienne. Le concours du meilleur interprète amateur de la chanson chaâbie vise à découvrir de nouveaux talents dans ce genre musical populaire et œuvrer à sa préservation.

www.lecarrefouralgerie.dz



2

- |  |   |
|--|---|
| 10h45 Petits plats en équilibre            | 10h55 Tout le monde veut prendre sa place |
| 10h50 Les douze coups de midi              | 12h00 Journal                             |
| 11h55 Petits plats en équilibre            | 12h45 La p'tite librairie                 |
| 12h00 JT 13h                               | 12h50 Ça commence aujourd'hui             |
| 12h40 Petits plats en équilibre            | 14h05 Ça commence aujourd'hui             |
| 12h45 Météo                                | 15h15 Affaire conclue                     |
| 12h50 Plus belle la vie, encore plus belle | 16h05 Affaire conclue                     |
| 13h20 Un Noël mortel                       | 16h50 Affaire conclue                     |
| 14h50 Meurtre à Noël                       | 17h00 Tout le monde a son mot à dire      |
| 16h30 Familles nombreuses : la vie en XXL  | 17h35 N'oubliez pas les paroles           |
| 17h30 Ici tout commence                    | 18h10 N'oubliez pas les paroles           |
| 18h10 Demain nous appartient               | 19h00 Journal                             |
| 18h55 Météo                                | 19h55 Journal                             |
| 19h00 JT 20h                               | 20h00 A la source                         |
| 19h45 Tirage du Loto                       | 20h02 Basique, l'essentiel de la musique  |
| 19h50 Météo                                | 20h05 Disparition inquiétante             |
| 20h00 C'est Canteloup                      | 21h35 Disparition inquiétante             |
| 20h10 Monsieur Parizot                     | 23h03 Le pitch cinéma                     |
| 21h05 Monsieur Parizot                     | 23h10 Histoires courtes                   |
| 22h00 New York Unité Spéciale              | 23h55 Fortune de France                   |
| 22h50 Eurodreams                           | 00h50 Fortune de France                   |
| 22h55 New York Unité Spéciale              | 01h40 Fortune de France                   |
| 00h00 Programmes de la nuit                |   |



3

- |                                 |                                   |
|---------------------------------|-----------------------------------|
| 07h04 La boîte à questions      | 11h10 La p'tite librairie         |
| 07h10 Seconde jeunesse          | 11h15 Dans le rétro               |
| 08h39 Faut voir ! L'hebd cinema | 11h30 ICI 12/13                   |
| 09h18 Une année difficile       | 12h55 Météo à la carte (la suite) |
| 11h15 La boîte à questions      | 13h25 Un cas pour deux            |
| 11h25 En aparté                 | 14h35 Un cas pour deux            |
| 12h00 Clique                    | 15h35 La p'tite librairie         |
| 12h31 Plateaux Canal+ premières | 15h45 Duels en familles           |
| 12h33 Hit Man                   | 16h20 Slam                        |
| 14h26 Une affaire d'honneur     | 17h05 Questions pour un champion  |
| 16h03 Viendez au Groland        | 17h53 ICI 19/20 - Titres          |
| 16h23 Priscilla                 | 18h00 Dans le rétro               |
| 18h11 Déjà vu                   | 18h12 Hors la ville               |
| 18h15 La boîte à questions      | 18h50 Tout le sport               |
| 18h22 Clique                    | 19h00 Le mag Ligue 1              |
| 18h57 En aparté                 | 19h11 Le journal des talents      |
| 19h35 En aparté                 | 19h14 Dans le rétro               |
| 20h10 Paris Has Fallen          | 19h20 Un si grand soleil          |
| 20h53 Halo                      | 19h40 Un si grand soleil          |
| 21h45 Halo                      | 20h05 Grosse fatigue              |
| 22h29 Clique                    | 21h40 Le chant des vivants        |
| 23h31 3 jours max               | 23h10 Brokenwood                  |
| 00h57 L'hebd'Hollywood          | 00h45 Journal                     |
| 01h10 Le prix de la vengeance   | 00h50 Secrets d'histoire          |



arte

- |  |   |
|--|---|
| 05h00 Ça peut vous arriver                             | 07h35 Invitation au voyage                        |
| 07h35 M6 Boutique                                      | 08h25 Europe sauvage, la part de l'homme          |
| 08h45 Ça peut vous arriver                             | 09h10 Europe sauvage, la part de l'homme          |
| 10h30 Ça peut vous arriver chez vous                   | 09h55 Archipel New York                           |
| 11h40 Météo  | 10h40 Les maîtres des abeilles                    |
| 11h45 Le 12.45   | 11h05 Mystères d'archives                         |
| 12h40 Un jour, un doc                                  | 11h35 Cimes d'Europe                              |
| 13h50 Un jour, un doc                                  | 12h35 Le tonnerre de Dieu                         |
| 14h50 Un jour, un doc                                  | 14h00 Archipel New York                           |
| 15h50 Un jour, un doc                                  | 14h45 La France sauvage                           |
| 16h30 La meilleure cuisine régionale, c'est chez moi ! | 15h30 Canada, la force de la nature               |
| 17h35 Le juste prix                                    | 16h20 Invitation au voyage                        |
| 18h40 Météo  | 17h05 Invitation au voyage                        |
| 18h45 Le 19.45   | 17h55 Pollution : Il faut sauver Marseille !      |
| 19h35 Scènes de ménages                                | 18h30 Le dessous des images                       |
| 20h10 L'amour est dans le pré                          | 18h45 Arte journal                                |
| 20h55 L'amour est dans le pré                          | 19h05 28 minutes                                  |
| 22h00 L'amour vu du pré                                | 19h50 Le dessous des cartes : l'essentiel         |
| 22h55 Et si on se rencontrait ?                        | 19h55 Le fils préféré                             |
| 23h20 Enquête exclusive                                | 21h35 Les rêveurs                                 |
| 00h55 Enquête exclusive                                | 23h10 Arnold Schönberg : L'inlassable visionnaire |
| 02h15 Programmes de la nuit                            |   |



20h10

## MONSIEUR PARIZOT



Christian Parizot, vacancier emblématique de Camping Paradis, mène une vie paisible à Colmar entre cyclisme et passion pour la littérature criminelle. Mais tout bascule lorsque son compagnon de vélo meurt dans un accident suspect. Convaincu qu'il s'agit d'un meurtre, Parizot, aidé d'une jeune gendarme, mène l'enquête au sein d'un château abritant une famille de la noblesse alsacienne. Chaque membre cache des secrets et possède un mobile. Réussira-t-il à démasquer le coupable avant qu'il ne frappe à nouveau ? Une enquête captivante pleine d'humour et de suspense.

3

20h10

## GROSSE FATIGUE



Michel Blanc n'y comprend rien. Son amie Josiane Balasko l'accuse de l'avoir violée. Son agent lui reproche de faire en douce des animations commerciales dans des supermarchés et de s'être comporté comme un goujat au festival de Cannes. Avec Carole Bouquet, héroïne de son prochain film, il mène l'enquête. Le duo s'aperçoit alors qu'un sosie de Michel Blanc profite honteusement de la notoriété de ce dernier.  
**Acteur:** Michel Blanc (Patrick Olivier), Charlotte Gainsbourg (elle-même), Roman Polanski (lui-même), Jean-François Perrier (Le directeur joaillerie).



20h11

## PARIS HAS FALLEN



Béatrice révèle à Vincent une information importante sur le passé de la présidente de la République. Il comprend qu'elle est devenue la prochaine cible de Jacob Pearce. La sécurité est renforcée autour de l'Élysée et toutes les apparitions publiques du chef de l'État sont annulées jusqu'à nouvel ordre. Les complices de Pearce ne semblent pas tous prêts à le suivre dans cette entreprise difficile et périlleuse.  
**Acteur:** Tewfik Jallab (Vincent Taleb), Ritu Arya (Zara Taylor), Sean Harris (), Emmanuelle Bercot (la présidente de la République), Ana Ularu ().



**ORAN**  
30 | 20

Lever du soleil  
Coucher du soleil  
Humidité  
Vent



07h02  
06h38  
78%  
08 km/h

Alger	☁	32-21
Constantine	☁	30-17
Annaba	☀	32-19
Ouargla	☀	37-25
Mostaganem	☁	32-21
Béchar	☀	33-22

Arrêts de la CJUE  
sur le Sahara occidental

## La haute Cour de l'UE a statué sur une chose «évidente»

En invalidant les deux accords commerciaux conclus entre le Maroc et l'Union européenne (UE), la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) a statué sur une chose "évidente", a indiqué le Docteur et professeur en relations internationales à l'Université de Madrid, Sebastian Ruiz-Cabrera. "La Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) a statué sur une chose évidente. Les accords de pêche et agricoles UE-Maroc ont violé les principes d'autodétermination du peuple sahraoui", a écrit Sebastian Ruiz-Cabrera dans un post sur les réseaux sociaux. "Les entreprises espagnoles qui en ont bénéficié, en paieront-elles le prix ?", s'est-il notamment interrogé. Evoquant, par ailleurs, l'ampleur du pillage des ressources sahraouies, le Docteur et professeur en relations internationales à l'Université de Madrid a fait savoir qu'en 2019, "les captures dans les eaux du Sahara occidental se sont élevées à 1.067.000 tonnes pour une valeur totale de 496.408 millions d'euros (tandis que) les exportations vers l'UE au cours de la même année se sont élevées à 124.900 tonnes, pour une valeur de 434.437 millions d'euros". "C'est la Cosa Nostra. Un banquet organisé par Bruxelles", s'est-il indigné, soulignant que, le 12 février 2019, le Parlement européen a approuvé le nouvel accord de collaboration sur la "pêche durable" entre l'UE et le Maroc avec une compensation économique de 153.6 millions d'euros pour quatre ans. Dans ce contexte, Sebastian Ruiz-Cabrera a dit espérer que les arrêts rendus vendredi par la CJUE confirmant l'illégalité des accords commerciaux conclus entre l'Union et le Maroc puissent permettre à la population sahraouie d'exercer son droit à l'autodétermination.

Depuis le 7 octobre 2023

## 814 mosquées détruites par l'armée sioniste à Ghaza

Le ministère palestinien des Waqfs et des Affaires religieuses a annoncé que l'entité sioniste a détruit "systématiquement" et "délibérément" 814 mosquées à Ghaza depuis le début de son agression génocidaire il y a une année. Dans un communiqué publié vendredi, le ministère a affirmé que l'armée d'occupation "avait détruit 814 mosquées et 3 églises, et a ciblé 19 cimetières de manière systématique et délibérée". "Le coût des pertes et dommages auxquels le ministère a été exposé s'élève à environ 350 millions de dollars", ajoute la même source. Le département a souligné que durant les 12 mois de guerre, "l'armée d'occupation a creusé des tombes, dissimulé des milliers de corps de martyrs et les a mutilés après les avoir tués de manière brutale et barbare".

## Soug N'ssa

Par Ferial B.

**A** la maison, c'est elle qui commande. C'est elle qui planifie, décide, choisit et donne les ordres. Avec elle, on ne conteste pas et on obéit. Un point, c'est tout. Elle ne supporte aucune objection, ni des enfants, ni du mari. C'est elle qui «porte le pantalon», comme on dit. Personne n'a le droit de prendre des initiatives, il faut d'abord demander la permission à la patronne de maison. Elle ne rit jamais et elle n'a aucun sens

Agression sioniste contre le patrimoine

## L'occupation cherche à effacer l'identité palestinienne

Le patrimoine culturel palestinien subit, dans le contexte de l'agression sioniste continue contre la bande de Ghaza, la Cisjordanie occupée et El Qods-Est, une attaque féroce menaçant l'essence même de l'identité palestinienne et son histoire ancienne. Cette agression ne se limite pas à la destruction matérielle des infrastructures, mais va au-delà en visant l'existence culturelle palestinienne sous toutes ses formes, dans une tentative d'effacer ses marques et d'annuler sa présence historique. Dans ce contexte des violations graves du patrimoine culturel palestinien, Mourad Soudani, Secrétaire Général de l'Union des Ecrivains et Littérateurs Palestiniens, a déclaré à l'APS que l'occupation sioniste cible le patrimoine palestinien de manière systématique dans le but d'effacer la mémoire et l'identité culturelle du peuple. Il a affirmé que ces "altérations" culturelles ne sont pas aléatoires, mais s'inscrivent dans un plan visant à miner l'histoire palestinienne, en tentant d'agir sur la conscience collective et le patrimoine pour les remplacer par des récits mensongers. Concernant la destruction de tout ce qui est patrimoine depuis le début de l'agression sioniste contre la bande de Ghaza, la Cisjordanie occupée et El Qods-Est, M. Soudani a précisé que les forces d'occupation ont ciblé, au cours des quatre premiers mois de la guerre génocidaire, plus de 44 écrivains palesti-

niens, dont la plupart sont membres de l'Union des Ecrivains et Littérateurs, en plus de l'assassinat de plus de 100 académiciens et penseurs. Il a considéré que l'attaque contre les écrivains et les universitaires fait partie des tentatives de l'occupation pour détruire la pensée et la mémoire palestiniennes, relevant que les attaques ne se sont pas arrêtées là, mais ont également touché les centres et les institutions culturelles et éducatifs dans la bande de Ghaza. En effet, 32 institutions culturelles ont été détruites, ainsi que 12 musées palestiniens, causant des dommages à plus de 2100 pièces de broderie et vêtements traditionnels. Les bibliothèques publiques ont également été ciblées, avec la destruction de neuf bibliothèques à Ghaza, en plus de huit maisons d'édition. Dans le même esprit, M. Soudani a souligné que l'occupation a également ciblé les bâtiments chargés d'histoire dans la ville de Ghaza, où plus de 195 ont été partiellement ou totalement détruits. Il a aussi évoqué les tentatives continues de l'occupation de s'approprier les symboles culturels palestiniens, tels que les plats populaires, la danse traditionnelle (dabkeh) et le keffieh palestinien, rappelant que certaines "personnalités" sionistes ont même porté des vêtements traditionnels palestiniens et "travesti" la broderie du cru dans une tentative d'en revendiquer la propriété. De son côté, Ashraf Abou Amer, Conseiller culturel à l'ambassade de

la Palestine en Algérie, a expliqué que les Palestiniens sont confrontés à d'énormes défis pour préserver leur patrimoine, le principal étant la présence de l'occupation sioniste qui cherche, depuis des décennies, à "judaïser" les villes, les rues et les sites patrimoniaux, et à reformer leur identité historique. Il a ajouté que les accords d'Oslo de 1993 ont également "contribué" à rendre plus difficile l'accès des Palestiniens à de nombreux sites patrimoniaux, notamment dans les zones sous contrôle direct de l'occupation. Ces restrictions entravent les efforts pour préserver le patrimoine palestinien et empêchent la possibilité de restaurer et protéger les sites archéologiques. De plus, M. Abou Amer a souligné que le patrimoine palestinien souffre de l'absence de protection juridique internationale, le laissant vulnérable à la détérioration en raison des politiques de "judaïsation" et des violations de l'occupation, en l'absence de lois internationales claires protégeant les éléments du patrimoine matériel et immatériel. Le manque de financement ajoute également à ce problème, car la préservation du patrimoine nécessite des efforts et des ressources considérables, mais les projets concernés souffrent souvent d'un manque de soutien financier, rendant difficile la mise en œuvre des plans et projets nécessaires pour protéger le patrimoine et assurer sa continuité pour les générations futures.

Agression sioniste contre le Liban

## Plus de 100 enfants morts en martyrs en 11 jours

Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) a annoncé que plus de 100 enfants sont tombés en martyrs au Liban en 11 jours, tandis que 690 autres ont été blessés au cours des six dernières semaines, à la suite de l'agression sioniste en cours contre le Liban. L'organisation onusienne a déclaré samedi soir sur la plateforme X qu'elle et ses partenaires fournissaient des fournitures médicales d'urgence et des services de base au Liban. Depuis le 23 septembre dernier, l'entité sioniste a élargi la portée du génocide qu'il commet à Ghaza depuis le 7 octobre 2023, pour inclure toutes les régions du Liban, y compris la capitale Beyrouth, par des raids aériens d'une violence et d'une inten-

sité sans précédent. Elle a également lancé une incursion terrestre dans le sud du pays, ignorant les avertissements internationaux et les résolutions de l'ONU. Le porte-parole du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) Salim Owais, avait affirmé que la situation au Liban, théâtre d'une agression sioniste meurtrière, "est très difficile", notamment pour les enfants qui "paient le prix le plus élevé dans ces circonstances". Salim Owais a souligné que l'organisation "est présente sur le terrain, que ce soit au Liban ou à Ghaza, et tente par toutes ses forces d'apporter son aide (...)" Selon le site officiel de l'organisation, Owais a déclaré dans un communiqué de presse: "Dès les premiers jours (de l'agression sioniste),

nous avons commencé à fournir des équipements essentiels qui représentaient environ 100 tonnes de matériel médical, et les produits de base sont distribués aux personnes déplacées". Il a en outre rappelé que "les Nations Unies appellent toujours à la nécessité de mettre fin aux conflits dans la région". Concernant le processus éducatif dans la bande de Ghaza et au Liban, le porte-parole de l'UNICEF a expliqué qu'"il y a plus de 600.000 enfants à Ghaza qui ont manqué une année d'école, et plus de 45.000 enfants qui ne sont pas inscrits en première année de leur école. Et au Liban aussi, un grand nombre de personnes ont arrêté leurs études à cause de la fermeture des écoles dans les circonstances actuelles".

## Silence, la dame de fer est là !

de l'humour. Elle gère son foyer comme on gère une caserne. Toujours aux aguets, à surveiller, à contrôler et à sévir. On mange à l'heure et on dort à l'heure, jamais de laisser aller ou d'exception. Les règles sont les règles. C'est comme ça et pas autrement. Déjà dans le quartier, elle est surnommée le gendarme tant elle est inflexible et peu causante. Les voisins n'osent même pas lui adresser la parole et personne ne s'aventure à frapper à sa porte. Une

fois la famille réunie le soir, elle ferme à double tour et récupère tous les téléphones portables. On dîne, on se lave les dents et on éteint la lumière. C'est le silence totale. A croire que cette maison est déserte. Pas un mot, pas un souffle. Elle seule est encore à tendre l'oreille pour savoir si ses enfants dorment ou non. Et gare à celui qui est encore éveillé. Ce calvaire est quotidien, personne n'apprécie mais personne ne peut rouspéter. [lecarrefouroran@yahoo.fr](mailto:lecarrefouroran@yahoo.fr)